



Rapport
d'activité

2025



Au programme

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION P.5

ACTION ASSOCIATIVE P.8

RAPPORT FINANCIER P.12

ORGANIGRAMME P.17

GOUVERNANCE & DIRIGEANCE P.18

CHIFFRES CLÉS P.20

ODYNÉO FORMATION P.22

LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES P.24

CONSEIL DE VIE SOCIALE P.28

LE SIÈGE SOCIAL P.30

LE SERVICE SOCIAL P.34

LE PÔLE PETITE ENFANCE P.38

LE DIEM JUDITH SURGOT P.42

LE PÔLE CEM SESSAD P.46

LES TOURRAIS DE CRAPONNE P.50

LES JARDINS DE MEYZIEU P.54

LE PÔLE OUVERT P.58

LE PÔLE NOUVEAU RHÔNE P.62

LE PÔLE À DOMICILE P.66

LE PÔLE DE VERNAISON P.70

LE PÔLE DU COLOMBIER P.74

LE HAUT DE VERSAC P.78

GLOSSAIRE P.84

REMERCIEMENTS P.85

Rapport moral et d'orientation

2025 a été pour l'association Odynéo une année de renouvellement partiel de son Bureau et de son Conseil d'Administration. Nous remercions vivement les membres sortants du Bureau pour leur grande implication pendant leurs années d'exercice :

→ Jean-Christophe BARRE, vice-président de 2013 à 2025

→ Eric BERARD, secrétaire général de 2013 à 2025

Nous souhaitons la bienvenue à Dominique TAKIZAWA et Gérard GARIN, et adressons nos félicitations à Séverine JAILLANT, nouvelle vice-présidente. Nous avons eu la grande peine de perdre notre secrétaire général, Maxence CHAPOUTIER, décédé le 21 mars 2026.

Les dossiers ne manquent pas pour cette nouvelle équipe et la direction générale dans un contexte politique et financier particulièrement instable.

RAPPORT IGAS ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Le secteur médico-social dans son ensemble vit une véritable mue qui peut s'illustrer par le contenu du rapport IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) sur la transformation de l'offre médico-sociale paru en janvier 2025. Ce rapport fixe des objectifs à court terme qui viennent redéfinir les contours de nos missions et de nos organisations.

Le rapport constate une dynamique de transformation encore hétérogène sur le territoire et la persistance de nombreux freins, notamment réglementaires. Il recommande d'établir une stratégie d'ensemble coordonnant différents leviers :

→ supprimer les multiples catégories institutionnelles pour définir l'offre par les services proposés, spécialisés si besoin selon le public accompagné, en garantissant la modularité de l'accompagnement ;

→ renforcer la complémentarité et aller vers une responsabilité territoriale des structures sociales et médico-sociales ;

→ appuyer les acteurs dans la construction de leurs projets de transformation ;

→ renforcer les droits des personnes par l'accès à l'information, l'aide à l'autodétermination, le droit d'absence et de retour en établissement et l'adaptation des prestations individuelles aux parcours modulaires.



Jean-Luc
LOUBET

Président

Ce rapport qui redéfinit les contours de nos missions a été travaillé dans un premier temps en Comité de Direction (CODIR) et a ensuite donné lieu à la tenue d'un conseil de gestion (CODIR/ bureau), avec pour objectif d'avoir une vision partagée des enjeux à venir.

LES PRÉMICES DE LA RÉFORME SÉRAFIN PH

Une des modalités de la transformation de l'offre réside dans le mode de financement des accompagnements proposés par les ESMS.

Les établissements pour enfants du DIEM et du Pôle CEM SESSAD ont réalisé en 2025 une « coupe Sérafin PH » visant à décrire de façon la plus précise possible le public accueilli et les modalités d'accompagnement proposées dans nos ESMS. C'est la première étape d'une réforme du financement des ESMS, qui débute

par le secteur enfant.
La réforme vise à moderniser et à rendre plus équitable le financement des ESMS, qui accueillent ou accompagnent des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté sociale. L'enjeu est de mieux répondre aux besoins des usagers tout en maîtrisant les dépenses publiques.

La réforme vise :

→ au remplacement progressif des budgets globaux par une tarification basée sur le niveau réel d'activité et de prise en charge, de type de handicap accompagné, afin d'inciter à l'efficacité et à la qualité.

→ à une harmonisation des tarifs entre établissements similaires pour réduire les inégalités territoriales. La réforme est en cours de déploiement depuis 2023, avec une généralisation concernant le « secteur enfants » prévue d'ici 2027. Le « secteur adultes » suivra peu de temps après le « secteur enfants ».

POLITIQUE ACQUISITION DE NOS ÉQUIPEMENTS

••

Odynéo, dans sa politique de gestion du patrimoine, envisage systématiquement l'acquisition de ses équipements quand cela est possible. À ce titre l'année 2025 a été particulièrement dense si l'on en juge par les opérations immobilières suivantes :

→ vente SSIAD Artemare ;

→ achat terrain Belley (pour future implantation FH) ;

→ achat bâtiments Assin (résiliation bail à construction avec SEMCODA) ;

→ achat terrain Assin (à la commune d'Arvière en Valromey)

→ achat HDV (résiliation bail à construction avec Maison Pour Tous)

→ achat imminent d'un terrain à la CCBS (Communauté de Communes Bugey Sud) pour y implanter notre futur ESAT du Colombier.

Par ailleurs le Pôle Ouvert a fermé son foyer d'hébergement de Malval en septembre 2025 pour s'installer dans 4 appartements à Tassin. Le foyer Malval n'existe plus et laisse la place au foyer Sphère.

SÉCUR POUR TOUS

••

Le Ségur pour tous était attendu de longue date. Il concerne le versement de la prime Ségur aux « oubliés du Ségur », à savoir les personnels des services généraux, les personnels administratifs. Cette nouvelle mesure « Ségur pour tous » concerne un financement des Conseils Départementaux et il a été inégalement versé selon des départements. Si ce Ségur profite aux salariés, et c'est bien normal, il met davantage en difficulté financière notre association dans la mesure où il n'est que partiellement financé. À noter que le Ségur pour tous n'est pas financé pour tous les personnels du siège social.

FINANCES

••

Les comptes 2025 sont très déficitaires, du fait de plusieurs facteurs :

→ une crise des ressources humaines qui persiste et un recours important à l'intérim qui a augmenté par rapport à 2024 (2,35M€ de dépenses d'intérim) ;

→ une réduction volontaire de la suractivité (l'activité des établissements adultes étant calculée sur la moyenne des trois dernières années, il est nécessaire de canaliser cette suractivité pour ne pas se mettre en difficulté pour les années à venir) ;

→ des taux directeurs inférieurs à l'inflation ;

→ une hausse massive des coûts de l'énergie ;

→ un financement largement incomplet des diverses et successives mesures Ségur ;

→ des transformations de l'offre qui ont causé de la sous-activité (déménagement Pôle Ouvert) ;

→ une hausse nécessaire du budget « système d'information » ;

→ des résultats commerciaux déficitaires à l'ESAT du Colombier ;

→ la fidélisation de ses salariés pour diminuer le recours à l'intérim ;

L'association se mobilise pour redresser ses comptes à travers plusieurs actions :

→ le recours à des coopératives d'intérim (avec abattement de la TVA) ;

→ la création de places supplémentaires sur des équipements déjà existants ;

→ un suivi budgétaire renforcé pour les établissements en difficulté ;

→ la renégociation de nombreux contrats fournisseurs ;

→ une politique de recours au photovoltaïque pour contenir la hausse des dépenses d'énergie ;

→ la mise en place d'un audit à l'ESAT du Colombier visant à proposer des pistes pour un retour à l'équilibre à minima ;

→ des dossiers déposés à l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de demandes de Crédits Non Reconductibles (CNR) fonctionnement et investissement, et des demandes de rebasage pour les établissements les plus en difficulté ;

Le redressement de la situation financière via un plan de retour à l'équilibre des comptes de l'association constitue naturellement l'enjeu majeur pour l'année 2026.





**Séverine
JAILLANT**

Vice-Présidente

**en charge de l'Action
associative**

Depuis Octobre 2025



**Jean-Christophe
BARRE**

Vice-Président

**en charge de l'Action
associative**

Jusqu'en Octobre 2025

Actions associatives

UNE ANNÉE DE TRANSITION ET DE DYNAMISME

••

L'année 2025 a été marquée par de nombreux changements au sein de l'équipe de l'Action associative. En mai, Carine Ouacif, secrétaire administrative, a quitté ses fonctions. Quelques semaines plus tard, Lise Poncet, responsable de l'Action associative, est partie en congé maternité de juillet 2025 à février 2026. Elle a été remplacée durant cette période par Noémie Lerasle. L'année a également été marquée par la fin du contrat à durée déterminée de Florine Tissot, chargée de communication. Une nouvelle collaboratrice a rejoint le service au printemps : Julie Soulard est arrivée en juin en tant que coordinatrice loisirs et vacances, en Contrat à Durée Indéterminée. Benoît Taupin poursuit quant à lui son engagement fidèle comme coordinateur des loisirs en soirée. Tout au long de l'année, la coordination entre le Directeur général, le Bureau et l'équipe de l'Action associative s'est poursuivie grâce à des réunions régulières, permettant d'assurer la continuité des projets et des actions menées. Enfin, le changement de Vice-Présidence intervenu en octobre 2025 a également eu un impact direct sur le service, puisque Séverine Jaillant assure désormais

la responsabilité de l'Action associative au sein du Conseil d'administration, en remplacement de Jean-Christophe Barre, toujours administrateur d'Odynéo.

UNE VIE ASSOCIATIVE QUI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

••

À la fin de l'année 2025, Odynéo comptait 540 adhérents. Bien qu'en légère baisse par rapport à 2024 (555 adhérents), ce chiffre reste très encourageant et témoigne d'une dynamique associative solide et durable. Cette progression reste particulièrement significative au regard des années précédentes : l'association comptait 481 adhérents en 2023, 393 en 2022 et 259 en 2021.

MÉCÉNAT ET CAMPAGNE DE DONS

••

En 2025, la commission mécénat a poursuivi sa structuration afin de renforcer le soutien financier aux projets portés par Odynéo. Réunissant Stéphane Barré, consultant externe, le Directeur général et la chargée de communication, ce groupe de travail s'est mobilisé tout au long de l'année pour développer de nouveaux partenariats et identifier des opportunités de financement. Cette démarche contribue progressivement à consolider les ressources dédiées aux actions de l'association et à accompagner le développement de nouveaux projets au bénéfice des personnes accompagnées.

DES ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS ET SOLIDAIRES

••

Le programme événementiel proposé par l'Action associative s'est encore étoffé en 2025, marqué notamment par le retour d'une festivité fort conviviale qui réunit les adhérents. Pour en rendre compte de manière claire, prenons les événements dans l'ordre chronologique :

Les journées des coordonnateurs

Les 24 et 30 janvier 2025, l'Action associative a participé à l'organisation des journées des coordonnateurs. Ces temps de travail ont réuni environ 45 coordonnateurs des unités de vie des établissements et services d'Odynéo.

Une intervention du Directeur général ainsi qu'un apport d'Olivier Trevelot, intervenant extérieur, autour du rôle du coordinateur ont permis de poser les bases de cette fonction transversale essentielle. Des ateliers de travail organisés l'après-midi ont favorisé les échanges de pratiques et les réflexions collectives. Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue en octobre 2026 sur la thématique de l'autodétermination.

La conférence des adhérents

La conférence des adhérents s'est tenue le 12 février 2025 autour de la thématique : « La protection juridique des personnes en situation de handicap ». Une vingtaine de personnes ont participé à ce temps d'information et d'échanges.

La soirée théâtre

La soirée théâtre organisée le mardi 11 mars 2025 à la salle de spectacle

de Chaponost a rassemblé 110 spectateurs autour de la pièce Vous avez dit Dandy ? de la Compagnie Demeure en scène. Les recettes générées par la billetterie, la buvette et la vente de planches apéritives ont permis de récolter environ 1 200 € de bénéfices au profit des actions de l'association.

La Fête des adhérents

La Fête des adhérents s'est déroulée le samedi 12 avril 2025 à l'IMP Judith Surgot. Cet événement a rencontré un très vif succès avec plus de 280 participants inscrits. L'après-midi a été rythmée par des concerts, une tombola, des animations festives ainsi qu'un atelier de découverte de la boccia. Ce moment de rencontre et de convivialité a illustré pleinement l'esprit associatif d'Odynéo.

Nous remercions tout particulièrement les nombreux bénévoles mobilisés pour cette journée, dont l'investissement a été précieux. Une pensée particulière est adressée à Maxence Chapoutier, soutien fidèle de l'événement et de l'Action associative, disparu en ce début d'année.

La Course des Héros

L'édition 2025 de la Course des Héros a réuni 35 participants et permis de collecter 37 140 € au profit des projets d'Odynéo. Cette belle réussite témoigne de l'engagement des coureurs, de leurs proches et des nombreux donateurs ayant soutenu la mobilisation, merci !

LES SÉJOURS D'ÉTÉ

••

Huit séjours ont été organisés par l'équipe de l'Action associative en 2025, dans des destinations variées entre mer, montagne et campagne : Argelès-sur-Mer, Gruissan, Le Barcarès, Montclar, Terrou, Hauteville et Serre-Chevalier. Au total, 24 vacanciers ont pu profiter de ces temps de détente, de découvertes et de convivialité dans un cadre sécurisé et accompagné. L'année 2025 marque également une évolution dans l'organisation du service. L'Action associative n'assure désormais plus le rôle de relais ANCV pour les chèques vacances. Cette réorganisation, liée au départ de Carine Ouacif et à l'arrivée de Julie Soulard, a permis de recentrer le service sur ses missions d'organisation de loisirs et de séjours. Désormais, Séverine Verdreau, secrétaire médicale et administrative au SESSAD Simone Veil, est l'interlocutrice dédiée pour les dossiers de chèques vacances via l'adresse : mission.ancv@odyneo.fr.

DES LOISIRS ACCESSIBLES TOUTE L'ANNÉE

••

Les sorties loisirs en soirée coordonnées par Benoît Taupin se sont poursuivies en 2025 avec 38 événements organisés : théâtre, cinéma, bowling, restaurants ou encore soirées conviviales. Au total, 123 personnes accompagnées ont participé à ces moments de détente grâce à l'engagement d'une quinzaine de bénévoles mobilisés tout au long de l'année.

L'été a également été particulièrement animé grâce à l'arrivée de Julie Soulard qui a organisé 23 sorties variées pour 70 participants, à l'aide de 25 bénévoles. Parc des oiseaux, Festival Musilac, croisière sur les bateaux lyonnais, Palais du facteur cheval, zoo, miniworld... Le programme était varié !

Julie a également organisé un premier week-end « test » à Annecy, en novembre, avec des personnes accompagnées de l'Étang Carret. Conçu sur le même principe que les séjours d'été. Ce séjour en petit groupe reposait toutefois sur une différence majeure : l'accompagnement était assuré par des bénévoles aux côtés de la coordinatrice, et non par des accompagnateurs rémunérés. Cette première expérience a rencontré un véritable succès et a donné lieu à un très beau week-end. Fort de cette réussite, le modèle est reconduit en 2026.

PAIR-AIDANCE : POURSUIVRE LES ESPACES DE SOUTIEN ET D'ÉCHANGES

••

En 2025, un véritable calendrier de rendez-vous autour de la pair-aidance a permis de multiplier les temps de rencontre, de partage et de soutien. Ces actions ont continué d'être portées par Séverine Jaillant et Marie-Françoise Faconnet, administratrices et membres du Bureau, avec l'appui du service Action associative pour la communication, les réservations et l'organisation logistique.

Tout au long de l'année, plusieurs

temps forts ont été proposés :

- une conférence sur les mesures de protection, le 12 février ;
- un café Parentali'thé au siège de l'association, le 21 mars ;
- un second café Parentali'thé, le 11 juin ;
- une formation « Être aidant aux différentes étapes de la vie », le 26 juin ;
- une formation en visioconférence, organisée sur deux matinées, autour des droits des aidants familiaux, les 27 septembre et 4 octobre ;
- un café Parentali'thé, le 10 octobre ;
- une conférence sur le thème « Jeu et handicap : les critères de sélection d'un bon jeu pour Noël pour enfants et adultes », le 5 novembre.

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU LIEN ASSOCIATIF

••

Portée par Florine Tissot, la communication associative a continué à jouer un rôle essentiel en 2025 pour renforcer le sentiment d'appartenance et valoriser les actions menées par l'association. Le site internet, le journal De News à Vous, les réseaux sociaux ainsi que les infolettres mensuelles ont permis de maintenir un lien régulier avec les adhérents, les familles, les professionnels et les partenaires.

Les réseaux sociaux poursuivent leur développement avec :

- 5 882 abonnés sur LinkedIn (+922 abonnés en 2025),
- 1611 abonnés sur Facebook (+122),
- 283 abonnés sur Instagram lancé début 2024 (+92),

Les infolettres mensuelles des adhérents restent des outils précieux d'information autour des temps

forts de l'association : campagnes d'adhésion, appels à dons, taxe d'apprentissage, Course des Héros, séjours d'été, sorties loisirs et actualités des établissements et services.

Enfin, un nouveau numéro du journal De News à Vous : le numéro 52 sur « l'aide aux aidants » a été publié en fin d'année afin de mettre en lumière les projets, initiatives et témoignages qui font vivre l'association.



Rapport financier

1. UN EXERCICE 2025 MARQUÉ PAR UN CONTEXTE PARTICULIÈREMENT CONTRAINT

L'exercice 2025 s'inscrit dans un environnement économique et sectoriel toujours fortement tendu pour les établissements médico-sociaux implantés en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Jura. L'association a dû faire face à plusieurs facteurs structurels et conjoncturels ayant fortement pesé sur ses équilibres financiers :

- une hausse continue des coûts de fonctionnement, notamment dans les domaines de l'énergie, du transport et des systèmes d'information ;
- d'une manière générale, l'inflation des 5 dernières années n'a pas été compensée par une hausse correspondante des financements ;
- un financement insuffisant des différentes mesures Ségur, laissant un reste à charge significatif pour l'association ;
- une crise persistante des ressources humaines, générant un recours important à l'intérim ;
- une activité moins dynamique qu'en 2024, avec une réduction volontaire de certaines situations de suractivité afin de préserver les équilibres futurs ;

- des transformations d'offre ayant temporairement généré de la sous-activité sur certains dispositifs ;
- des résultats déficitaires préoccupants sur plusieurs ateliers des ESAT nécessitant d'identifier rapidement des solutions de redressement, de nouveaux marchés et des leviers de compétitivité.

Dans ce contexte, l'exercice 2025 se clôture par un résultat global déficitaire au niveau associatif à hauteur de **- 1 047 593 €** pour un résultat administratif de **- 1 659 778 €**.

Malgré ces tensions, l'association a maintenu une gestion active et prudente, en engageant plusieurs actions correctives destinées à préserver sa capacité d'action et la continuité de ses missions auprès des publics accompagnés.

2. ANALYSE DE L'EXERCICE FINANCIER

2.1. Évolution des charges
L'année 2025 est marquée par une progression importante des charges d'exploitation.

Masse salariale et intérim
Le principal facteur de dégradation réside dans l'augmentation des dépenses de personnel, liée notamment :

- aux difficultés persistantes de recrutement ;
- à l'absentéisme ;
- au recours accru à l'intérim pour garantir la continuité d'accompagnement.

Les dépenses d'intérim atteignent ainsi 2,35 M€, en hausse de 6.5% par rapport à 2024.

Systèmes d'information
Les dépenses liées aux systèmes d'information ont également fortement progressé afin de répondre à plusieurs enjeux stratégiques :

- modernisation des infrastructures ;
- sécurisation des accès et des sauvegardes ;
- amélioration de l'interopérabilité des outils ;
- simplification des processus administratifs ;
- poursuite de la digitalisation des organisations.

Énergie et fonctionnement
L'augmentation des coûts énergétiques a également fortement impacté les budgets des établissements, réduisant les marges de manœuvre financières de l'association.

2.2. Évolution des produits
Les produits de l'exercice ont été pénalisés par plusieurs éléments :

- une suractivité moins importante qu'en 2024 ;
- une baisse des produits financiers de l'ordre de 50 k€ malgré une gestion active de la trésorerie ;
- des financements publics ne compensant pas intégralement l'évolution des charges ;
- le recours significatif à des crédits non reconductibles afin de soutenir les équilibres budgétaires.

Par ailleurs, la réduction volontaire de certaines situations de suractivité constitue un choix de gestion prudentiel, notamment pour les établissements adultes dont le financement repose sur des moyennes pluriannuelles d'activité.

3. RÉSULTATS ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE

Le résultat administratif est le résultat retenu par le financeur et qui est affecté (il s'agit du résultat comptable sur lequel on neutralise des provisions ou reprises de provisions).

3.1. Affectation des résultats relevant de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

L'exercice se traduit par un déficit global de :

- Résultat ARS Auvergne-Rhône-Alpes : -785 053 €
- dont hors forfait soins : -138 342 €
- dont forfait soins : -646 711 €

Les situations demeurent contrastées selon les établissements :

- certains dispositifs présentent des résultats excédentaires, notamment les SESSAD, la partie social des ESAT, le CEM Jean-Marie Arnion ;
- plusieurs EAM , MAS et ateliers ESAT enregistrent en revanche des déficits significatifs.

3.2. Affectation des résultats relevant de l'ARS Bourgogne–Franche-Comté

- Résultat global : -100 662 €
- Le déficit constaté sur les EAM est partiellement compensé par les résultats de la MAS.

ARS AURA	Affectation du resultat
CAMSP Nelson Mandela	28 603 €
CAMSP ROSA PARKS	-35 914 €
SESSAD Marco Polo	43 211 €
EMAS (SESSAD 08)	8 181 €
SESSAD Simone Veil	12 177 €
DIEM - Judith Surgot	-185 575 €
CEM Jean-Marie Arnion	207 191 €
MAS Craponne	- 40 039 €
ESAT Castilla	132 974 €
ESAT Pole du Colombier	49 225 €
EAM FS Etang Carret	-149 132 €
EAM FS Pole du Colombier	13 223 €
EAM FS Les jardins de Meyzieux	-156 628 €
EAM FS Tourrais de Craponne	-74 469 €
EAM FS Lentilly	-162 397 €
EAM FS La Charmille	-117 307 €
ATELIER ESAT Castilla	38 594 €
Atelier ESAT du Colombier	-396 972 €
	-785 053 €

ARS BFC	Affectation du resultat
EAM Haut de Versac	-166 929 €
MAS Haut de Versac	66 266 €
	-100 662 €

3.3. Affectation des résultats départementaux

Métropole
→ Résultat déficitaire : -523 k€
Les déficits restent principalement concentrés sur les structures d'hébergement et médicalisés.
Département de l'Ain
→ Résultat excédentaire : +428 k€ ; malgré des difficultés sur les EAM .
Département du Rhône
→ Résultat déficitaire : -476 k€ ; principalement porté par les structures médicalisées.
Département du Jura
→ Résultat déficitaire : -286 k€

À noter toutefois :
→ le résultat excédentaire du Jardin des Enfants : +47 074 €.

METROPOLE	Affectation du resultat
SAVS Appartement	-15 346 €
SAVS Domicile	110 383 €
EAM - HEB Meyzieu	104 403 €
EAM - HEB Craponne	-138 196 €
EAM - HEB La Charmille	-75 467 €
FV Meyzieu	41 511 €
FV Craponne	-66 905 €
FV Grande Maison et SAJ	-90 321 €
FV La Charmille	-31 362 €
SAJ Meyzieu	18 197 €
SAJ Craponne	-31 473 €
HEB Pole ouvert	-344 223 €
FV Pole ouvert	16 481 €
SAJ Pole ouvert	-20 988 €
	-523 307 €

DEPT DE L'AIN	Affectation du resultat
EAM - HEB Pole du Colombier	-425 107 €
HEB Pole du Colombier	564 985 €
SAJ Pole du Colombier	164 328 €
SAVS Pole du Colombier	124 045 €
	428 251 €

DEPT DU RHONE	Affectation du resultat
EAM - HEB Etang Carret	-223 487 €
EAM - HEB Terrasses de Lentilly	-262 037 €
SAJM Etang Carret	9 005 €
	-476 519 €

DEPT DU JURA	Affectation du resultat
EAM HEB Haut de Versac	-119 918 €

3.4. Fonctions support

Les fonctions support enregistrent également un déficit :
→ Siège : -116 505 €
→ Service social : -7 425 €

4. QUELQUES POSTES DU BILAN

• •

Les immobilisations nettes :
Elles passent de 26 M€ en 2024 à 27 M€ en 2025 : Les investissements s'élèvent à 5.1 M€ (dont l'acquisition des locaux du centre du Haut de Versac pour un montant de 2.5M€) alors que les dotations aux amortissements de l'exercice sont de 4.1 M€.

Disponibilités
Baisse des disponibilités de 16.5 M€ en 2024 à 15.7 M€ en 2025 (essentiellement lié à l'impact du financement de la perte de l'exercice).
Ces disponibilités sont placées pour moitié en Comptes à Termes, qui génèrent des produits financiers, mais aussi de la charge d'impôt société.

Charges constatées d'avance
Il s'agit des charges engagées sur 2025 mais qui concernent pour partie 2026 pour 0.2 M€. La variation N/N-1 concerne le poste « Assurances ».

Fonds associatifs
Ils passent de 16.6 M€ en 2024 à 14.8 M€ en 2025, soit une baisse de 0.8 M€ qui correspond essentiellement à la perte de l'exercice et est à mettre en parallèle avec la baisse de la trésorerie.

Provisions pour risques et Charges
Elles passent de à 4.2 M€ en 2024 à 4.3 M€ en 2025. Cette variation est liée à l'impact de reprises d'indemnités de retraite et à la dotation provisions pour litiges prud'hommaux.

Fonds dédiés
Ils s'élèvent à 1.8 M€ en 2025 contre 1.7 M€ en 2024.
Ce montant correspond au « reste des investissements financés à engager » ainsi que la valeur nette comptable des immobilisations déjà investies sur fonds dédiés.
Ce poste constate donc les dépenses restant à engager sur les dons et subventions « fléchées » obtenues.

Emprunts et dettes financières
Ils passent de 13.9 M€ en 2024 à 15.2 M€ (capitaux sur emprunts restants dus)
Le remboursement sur l'exercice est de 1.1 M€ et la souscription de nouveaux emprunts de 2.4 M€.

Dettes fournisseurs
Ces dettes s'élèvent à 3.3 M€ en 2025 contre 3.5 M€ en 2024.
Le ratio fournisseurs est de 50 jours en 2025 contre 53 jours en 2024, l'association a réglé un peu plus vite ses fournisseurs sur cet exercice.

Dettes fiscales et sociales
Elles s'élèvent à 7.1 M€ en 2025 contre 7.4 M€ en 2024 et comprennent essentiellement les provisions pour congés payés, le compte épargne temps, les dettes envers les organismes sociaux et la taxe sur les salaires.

Produits constatés d'avance
Ils s'élèvent à 2.2 M€ en 2025 contre 1.9 M€ en 2024 et concernent essentiellement la tarification sur le CEM des jeunes relevant de l'amendement cretons à la fois en prix de journée et en dotation globale (1.6 M€ en 2024 contre 1.9 M€ en 2025).

5. ACTIONS STRUCTURANTES ENGAGÉES EN 2025

• •

Face à ces tensions, plusieurs mesures structurantes ont été engagées au cours de l'exercice.

5.1. Renforcement du pilotage économique et financier
L'association a engagé plusieurs actions visant à renforcer la maîtrise des dépenses :
→ lancement d'une mission achats afin de structurer une politique d'achats globale (intérim, alimentation, transport, énergie...) ;
→ renforcement du suivi budgétaire des établissements les plus fragilisés ;
→ optimisation de la gestion de trésorerie via des placements sur comptes à terme ;
→ renégociation de plusieurs contrats fournisseurs.

5.2. Maîtrise des dépenses énergétiques
Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, l'association a poursuivi le développement de solutions photovoltaïques avec installation de panneaux et de batteries permettant une autonomie énergétique partielle sur certains sites.

5.3. Redressement des activités ESAT
Compte tenu des difficultés rencontrées par plusieurs ateliers ESAT, un audit externe a été engagé début 2026 afin :
→ d'analyser les difficultés de production ;
→ d'identifier de nouveaux marchés ;
→ d'améliorer la compétitivité ;
→ de restaurer rapidement les équilibres financiers.

5.4. Ressources humaines
Plusieurs actions ont été conduites afin de réduire le recours à l'intérim :
→ poursuite des politiques de fidélisation des salariés ;
→ développement du recours aux coopératives d'intérim permettant une exonération de TVA ;
→ mise en place d'un contrôle budgétaire social renforcé ;
→ création de places supplémentaires sur certains établissements existants afin d'améliorer les équilibres d'activité.

6. PERSPECTIVES 2026

• •

Les priorités de l'exercice 2026 s'articuleront autour de plusieurs axes majeurs :
→ la maîtrise durable des charges de personnel ;
→ la réduction du recours à l'intérim ;
→ la poursuite de la structuration de la politique achats ;
→ le redressement des activités ESAT ;
→ le renforcement du dialogue avec les financeurs, notamment sur le financement des mesures Ségur ;
→ le développement des leviers d'optimisation énergétique ;
→ la consolidation des outils de pilotage économique et financier.
L'objectif demeure de restaurer progressivement les marges de manœuvre financières de l'association tout en garantissant la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.

7. CONCLUSION

• •

L'exercice 2025 met en évidence une dégradation significative



Vincent De Bovis

Trésorier

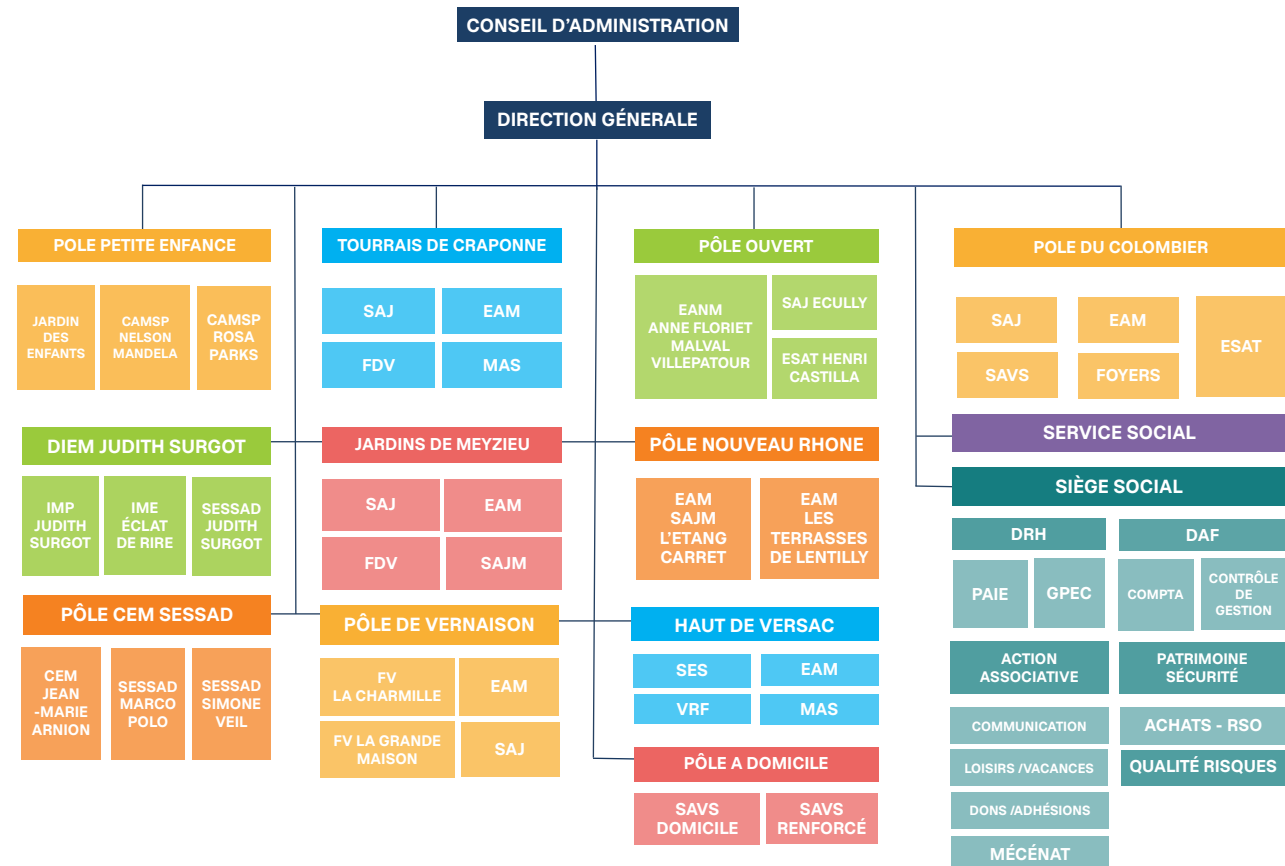
des équilibres financiers dans un contexte marqué par :
→ une forte progression des charge ;
→ des tensions durables sur les ressources humaines ;
→ un financement public insuffisamment dynamique ;
→ Une suractivité contrôlée qui a généré des recettes complémentaires moins importantes que les années précédentes.

Dans ce contexte, l'association a néanmoins engagé plusieurs actions structurantes destinées à revenir progressivement sur une trajectoire financière satisfaisante.

Ces efforts devront être poursuivis et amplifiés en 2026 afin de garantir la pérennité économique de l'association, la continuité de ses missions et la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies et à leurs familles.



Organigramme





Comité de direction

1. **Amandine MARTIN**, Directrice adjointe CEM SESSAD
2. **Nicolas NEAU**, Directeur commercial ESAT Odynéo
3. **Louis VICHERAT**, Directeur du Pôle à Domicile
4. **Prune FINIELS**, Directrice du DIEM Judith Surgot
5. **Sophie AUGAGNEUR**, Directrice du Pôle Ouvert
6. **Matthieu LARDJANE**, Directeur du Pôle du Nouveau Rhône
7. **Claire FERRAND**, Directrice adjointe au Pôle du Colombier
8. **Mickaël CHAPOT**, Directeur du Pôle CEM SESSAD
9. **Sékolène ASSIKIDANA**, Responsable du Service Social
10. **Guillemette CASTELLAN**, Directrice les Tourrais de Craponne
11. **Damien MONIER**, Directeur des Ressources Humaines
12. **Marc BARBER**, Directeur au Pôle du Colombier
13. **Katty WEINER**, Directrice du Pôle de Vernaison
14. **Lionel PEPIN**, Directeur Administratif et Financier
15. **Nathalie CHAVEROT**, Directrice du Pôle Petite Enfance
16. **Ludovic LORCHEL**, Directeur général

MANQUANTES SUR LA PHOTO :

Natalie DUBUST,
Directrice des Jardins de Meyzieu
Claire-Marie DEFOUR,
Directrice du Haut de Versac
Marie HORTALA,
Responsable Qualités et Risques

Le Conseil d'administration et le bureau en orange



Marina Sauder



Azza Zoghalmi



Jacques Lebey



Eric Berard



Bertrand Artigny



Marie-Françoise
Faconnet



Dominique Takizawa



Séverine Jaillant



Loïc Ladogana



Rémi Frachon



Jean-Christophe Barre



Jean-Luc Loubet



Vincent De Bovis



Gérard Garin



Geoffrey Badin



Gilles Guarracino



Mohamed Rafiq



Franck Ruffin



Abderamane Atoussi

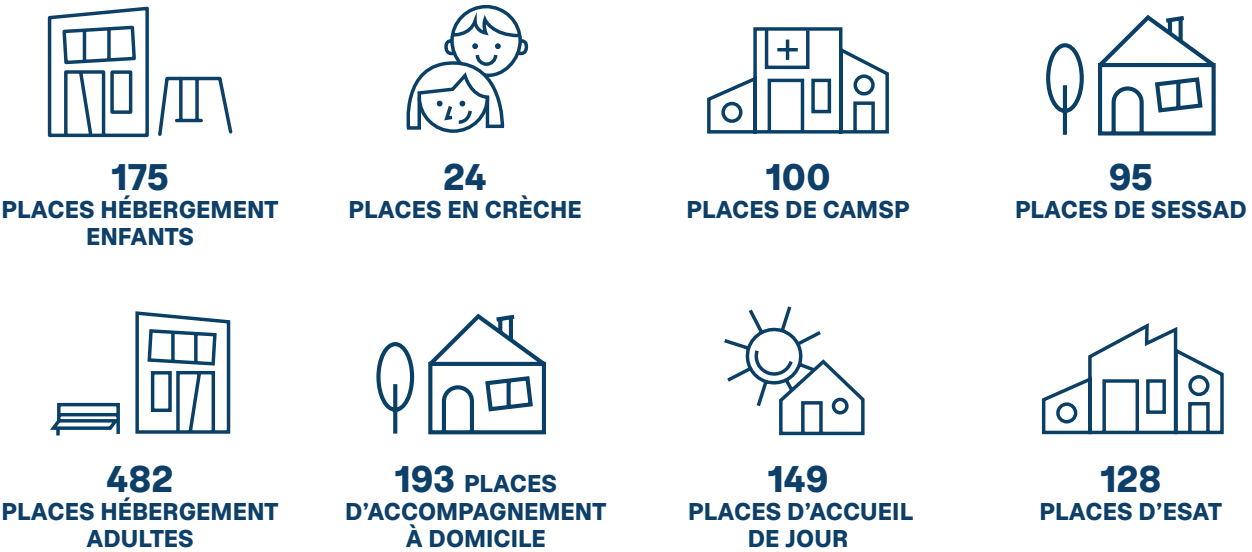


Brigitte Dejean

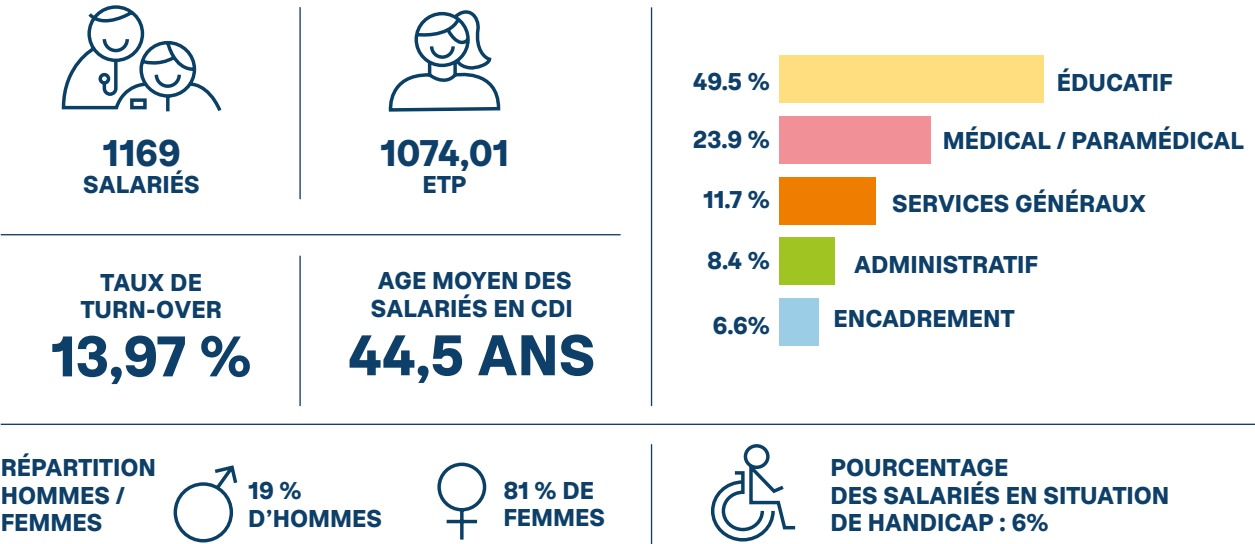
Les chiffres clés en 2025



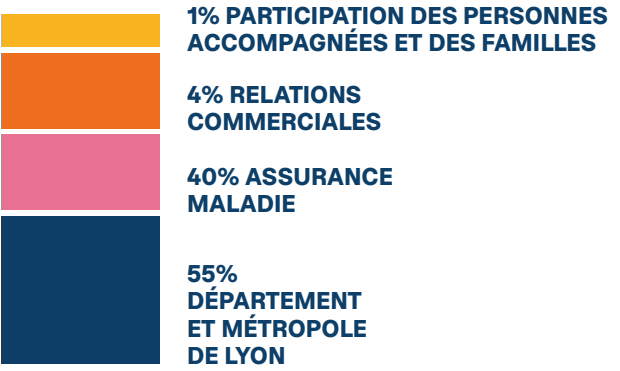
1364 places en établissements et services



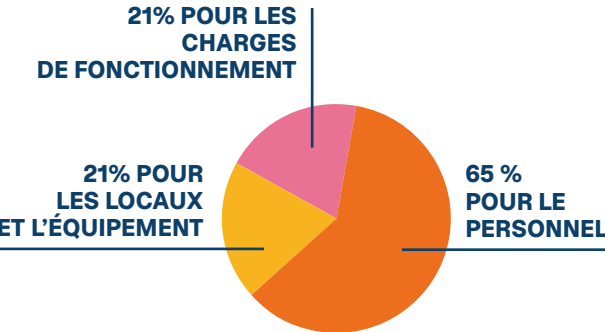
Nos équipes



L'origine de nos ressources



L'utilisation de nos ressources



Odynéo formation

En 2025, le centre de formation interne d’Odynéo poursuit et renforce son rôle stratégique au service du développement des compétences des professionnels et de la qualité de l’accompagnement des personnes en situation de handicap. L’activité de l’année se caractérise à la fois par un volume de formation plus soutenu et par une évolution majeure de l’offre, avec le lancement d’un parcours structuré de formation d’intégration à destination des nouveaux professionnels.

DES INDICATEURS CLÉS

Sur l’année 2025, 79 actions de formation professionnalisantes ont été déployées, représentant 8 951 heures de formation et ayant bénéficié à 767 stagiaires. Ces indicateurs traduisent une hausse significative de l’activité par rapport à 2024, année au cours de laquelle 60 formations avaient été dispensées pour 632 stagiaires et 6 956,5 heures de formation. Cette progression confirme la dynamique engagée depuis plusieurs années et l’ancrage de la formation comme levier essentiel de professionnalisation et de fidélisation. Ces chiffres reflètent un engagement renforcé dans le développement des compétences des équipes, aligné sur les exigences Qualiopi et les besoins du secteur du handicap.

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de stagiaires	633	675	638	632	767
Nombre de formations	61	54	60	60	79
Nombre d’heures / stagiaires	6 680	7 768	6956.5	6 956,5	8 951
Produits de formation	146 074 €	145 798 €	143 291 €	161 385 €	189 585 €

LANCEMENT DU PARCOURS D’INTÉGRATION

L’année 2025 est marquée par le lancement officiel du parcours de formation d’intégration, qui constitue l’évolution structurante majeure de l’offre de formation interne. Dix sessions d’intégration ont ainsi été organisées, représentant à elles seules 384 stagiaires et 4 655 heures de formation. Ce dispositif répond à un enjeu central : sécuriser l’entrée dans l’emploi des nouveaux professionnels, favoriser leur montée en compétences et garantir une prise de poste cohérente avec les valeurs, les exigences et les spécificités de l’accompagnement au sein d’Odynéo.

Pensé comme une étape clé du parcours professionnel, le parcours d’intégration vise à permettre aux nouveaux professionnels de comprendre rapidement l’organisation, les missions et les enjeux de leur poste, tout en bénéficiant de formations d’adaptation indispensables à la qualité de l’accompagnement. Il s’adresse en particulier aux professionnels rejoignant le secteur du handicap neuromoteur,

dont les pratiques requièrent des compétences spécifiques et une forte culture commune.

Le programme repose sur un parcours en présentiel structuré en cinq modules, représentant près de neuf jours de formation pour un parcours complet. Il aborde successivement la découverte de l’association et des spécificités du handicap neuromoteur, le portage et la manutention des personnes accompagnées, l’alimentation, la déglutition et la communication non-verbale, la promotion de la bientraitance – valeur socle d’Odynéo – ainsi qu’une découverte de l’environnement des systèmes d’information d’Odynéo. Ce socle commun contribue à renforcer la cohérence des pratiques professionnelles et le sentiment d’appartenance à la communauté Odynéo.

La réussite de cette dynamique repose sur une forte mobilisation interne, en particulier des chefs de service et des équipes encadrantes, dont l’implication a permis la planification et le déploiement de ce nouveau dispositif.

THÉMATIQUES ET IMPACTS

En complément du parcours d’intégration, l’offre de formation 2025 a poursuivi les thématiques déjà fortement investies les années précédentes, notamment l’accompagnement des personnes en situation de handicap complexe (comportements-problèmes), les approches sensorielles (Snoezelen, balnéothérapie) et au développement de pratiques professionnelles adaptées aux priorités du secteur médico-social, en continuité avec les orientations observées en 2023 et 2024. Les commanditaires externes restent marginaux, confirmant le focus interne sur les besoins des salariés Odynéo.

PERSPECTIVES ET AMÉLIORATIONS

Ces résultats 2025 consolident le rôle stratégique d’Odynéo Formation dans la professionnalisation des équipes, avec un taux d’heures par stagiaire en hausse grâce aux modules d’intégration.

L’année prochaine, l’objectif est de poursuivre ce parcours, tout en maintenant la conformité Qualiopi via un pilotage qualité renforcé.

À travers cette offre renouvelée, Odynéo Formation affirme sa volonté de construire une communauté professionnelle engagée, inclusive et durable, au service de la qualité de l’accompagnement et de la sécurisation des parcours professionnels.

Ensemble, nous bâtissons une Odynéo plus compétente et unie face aux enjeux du handicap.



Commission Associative Environnement

La Commission Associative Environnement traduit l'orientation stratégique n°5 du projet associatif 2021-2026: « Engager une transition écologique ». 4 réunions en 2025: le 7 janvier au Pôle ouvert, le 8 avril au Siège d'Odynéo, le 24 juin à l'Etang Carret et le 4 novembre aux Jardins de Meyzieu.

Afin d'en faciliter la tenue, ces commissions ont été organisées sur les temps du déjeuner, coanimées par Christelle Guillet et par Matthieu Lardjane, elles réunissent des professionnels des divers établissements avec un administrateur référent, Bertrand Artigny. Elles sont organisées en deux temps: tour de table sur les actions et projets en cours au sein des services, partage de bonnes pratiques puis participation d'un intervenant extérieur sur un thème en lien avec l'environnement.

Chaque rencontre donne lieu à un compte rendu. L'exercice 2025 a été l'occasion de doter la Commission Associative Environnement d'un règlement intérieur, d'intégrer à l'organisation transversale un administrateur référent et de décliner les commissions à un niveau local, au sein de chaque pôle de l'association.

Les commissions locales ont été pensées pour être paritaires en incluant des résidents, des professionnels ainsi que des familles. La préparation des trophées de l'environnement Odynéo prévus en 2026 dits « Ecoscars » sera un axe de travail fédérateur pour ces brigades natures nouvellement constituées !

Matthieu LARDJANE
Directeur du Pôle Nouveau Rhône
et Président de la Commission Associative Environnement

Commission Associative Éducative

La Commission Éducative Associative avait repris du service en 2024 après quelques années de sommeil, dues à la période COVID. Elle a compilé un certain nombre de textes sur diverses thématiques précédemment travaillées qui seront édités au sein d'un recueil disponible courant 2026.

En 2025 la commission, largement recomposée désormais, a poursuivi son travail de réflexion, en réfléchissant à la question du soin et de l'éducation, de la complémentarité des personnels soignants et éducatifs, de l'articulation de leurs missions respectives...

La commission a convenu que l'évolution du public accueilli, porteur de pathologies plus lourdes et de polyhandicaps, modifie la place de l'éducation, dans des structures où les besoins de soins médicaux sont omniprésents.

Cette réflexion a abouti à un questionnaire à propos du risque, de la prise de risque. C'est à partir de cette notion de risque qu'a mûri le projet d'une journée d'étude sur la thématique du « risque partagé », objet de travail de l'année en cours.

La commission éducative a été endeuillée par le décès soudain de Maxence CHAPOUTIER, qui animait cette instance depuis sa création en mars 2018. Nous rendons hommage à Maxence et sommes reconnaissants d'avoir pu travailler à ses côtés, appréciant unanimement ses apports pertinents, sa grande intelligence, sa finesse et son fameux sens de l'humour.

Ludovic LORCHEL
Directeur général

Commission Ethique Associative

La Commission Ethique Associative d'Odynéo s'est réunie 4 fois en 2025;

→ Une séance avec les directeurs et les membres des Commission Locale d'Éthique (CLE) pour constitution d'une nouvelle organisation, après mission du CA

→ Une séance pour mettre en place le nouveau règlement intérieur

→ Deux séances pour répondre à une saisine d'Odynéo (abus sexuel)

La CAE a participé activement à la mise en place et aux travaux des CLE avec le centre d'éthique de l'Université Catholique de Lyon (Laurent Denizéau).

L'accueil des nouveaux professionnels d'Odynéo, a permis leur sensibilisation à l'éthique par le président de la CAE (9 séances interactives de 3 heures).

La journée d'éthique du 7 juillet a permis de s'interroger sur « Je connais mes droits, on respecte mes droits ? »

À l'extérieur, le président de la CAE a participé à 2 échanges en webinaires avec un groupe de travail sur la fin de vie et à 10 ateliers avec l'espace éthique Ile de France sur la pratique de l'éthique dans les établissements.

L'expérience de la CAE a été mise au service de deux établissements extérieurs à Odynéo.

Eric BÉRARD,
Administrateur et Président
de la commission associative d'éthique

Commission Médicale Associative

La Commission Médicale Associative est composée de l'ensemble des médecins salariés intervenant dans les différents établissements, de 2 cadres de santé (un secteur enfant et un secteur adulte), de 2 directeurs (un secteur enfant et un secteur adulte) du Président de la commission Ethique et du Directeur Général.

Les missions principales de la CMA, sont la veille scientifique, le soutien des médecins entre eux par l'occasion d'échanger sur leur pratique, la promotion de la bientraitance et la facilitation de la continuité de parcours des usagers.

L'année 2025 a été marquée par les débuts de la présidence par les Dr Lernout, Dr Chirex et Diblan. Les rôles de chacune s'organisent et les tâches se partagent.

La CMA s'est réunie 4 fois dans l'année avec globalement une belle participation des médecins de l'association.

On retiendra particulièrement pour cette année:
→ Un travail sur la prise en charge des personnes en situation de polyhandicap avec une visite rapportée de San Salvador à Hyères.
→ Un temps sur l'Intelligence Artificielle avec une réflexion sur son utilisation possible dans nos pratiques
→ Une réunion extraordinaire sur AIRMES.
→ Un travail débuté sur la prise en charge des personnes en situation de handicap aux urgences.

La CMA
→ Participe à l'organisation des stages de thérapie intensive inter-établissement
→ Soutient les projets de recherche en cours dans l'association : PRECOP et READAPPT

Charlotte LERNOUT
Medecin

Commission Associative Qualité et risques

Petit rappel sur la composition de la Commission : elle est constituée de quatre professionnels, incluant le Directeur Général et deux administrateurs.

Après une phase intense de création ou d'actualisation de procédures, la commission a terminé sur la gestion des plaintes et réclamations qui nécessitait d'être rendue plus efficiente.

Cela a abouti notamment à la mise en place d'un mail générique pour la transmission de ces plaintes et réclamations.

Ensuite la commission a décidé d'entrer dans une deuxième phase visant à orienter ses travaux sur l'évaluation de l'appropriation des procédures sur le terrain.

Elle a donc axé son travail sur l'élaboration d'un questionnaire, permettant d'obtenir une vision associative de la qualité ressentie par les personnes accompagnées et leurs proches, dans les dimensions de l'accompagnement quotidien et l'exercice de leurs droits. L'échéance visée étant sa diffusion au premier trimestre 2026.

Brigitte DEJEAN
Administratrice
Présidente de la commission qualité et risques

Commission Associative Sportive

La Commission Sport Associative (CSA) a pour objectif de mettre en lumière le lien entre sport et handicap, ainsi que les actions sportives portées par l'ensemble des établissements et services de l'association. Elle s'inscrit également dans une dynamique collective visant à développer des actions sportives inter-établissements, en se rassemblant et en mutualisant les moyens et les compétences de chacun.

Dans un premier temps, la CSA a réuni principalement des établissements proches géographiquement, en capacité d'organiser ensemble des actions et des compétitions : le SAJ d'Écully, l'Étang Carret, les Jardins de Meyzieu, les Terrasses de Lentilly, les Tourrais de Craponne et le pôle de Vernaison.

En 2025, neuf événements ont été organisés : compétition de boccia, journée vélo, biathlon, sarbacane, lutte, curling, journée multisports, sortie bowling et l'Odynéo's Cup.

Pour les années à venir, la CSA vise à s'ouvrir à nouveau à l'ensemble des structures afin de poursuivre le développement des actions sportives et de promouvoir les valeurs du sport.

L'ambition des membres de la commission est de faire du sport un véritable levier d'accompagnement et de soin, en favorisant le plaisir de bouger, le dépassement de soi et la participation de tous.

Elle souhaite ainsi contribuer, à son échelle, à faire évoluer le regard sur le handicap et à construire une société plus inclusive !

Natalie DUBUST
Directrice des Jardins de Meyzieu

Commission Associative Scolarisation

La Commission Scolarisation d'Odynéo constitue un espace structurant de réflexion et de coopération réunissant l'ensemble des enseignants détachés de l'Éducation nationale au sein de l'association, la direction du DIEM Judith SURGOT et celle du pôle CEM SESSAD. Elle a pour ambition de garantir une continuité pédagogique cohérente, adaptée et partagée pour chaque jeune accompagné, quels que soient son parcours, son niveau d'empêchement ou son lieu de scolarisation.

Les travaux menés en 2025 ont permis de faire émerger des enjeux communs forts :

- L'harmonisation des outils d'évaluation,
- La clarification des modalités de transmission des informations scolaires,
- L'anticipation des transitions entre dispositifs (IMP, CEM, externat),
- L'accompagnement des familles face à une scolarité nécessairement très adaptée.

La création d'un Passeport Scolarité, pensé comme un outil central de continuité et de lisibilité des parcours, illustre cette volonté collective de mieux articuler pratiques pédagogiques, exigences institutionnelles et réalités de terrain. La mutualisation des outils (grilles de compétences, supports pédagogiques, espaces partagés numériques) témoigne d'une dynamique de coopération concrète et opérationnelle entre enseignants. Enfin, la commission affirme son rôle de lieu ressource, en lien avec les dispositifs inclusifs émergents (Pôle d'Appui à la Scolarité -PAS-, Les Equipes Mobiles d'Appui médico-social à la Scolarisation -EMAS-, Pôle École Inclusive), pour construire une scolarisation ajustée, réaliste et porteuse de sens. À travers ces travaux, Odynéo réaffirme une scolarisation pensée comme un levier d'inclusion, au service des jeunes, des familles et des équipes.

Mickael CHAPOT
Directeur du Pôle CEM SESSAD
Président de la Commission Associative Scolarisation

Commission Associative Mécénat

Pour la deuxième année, Odynéo cherche à diversifier ses financements privés pour rendre autonomes l'expérimentation et l'essor des projets innovants, apporter des compétences nouvelles, consolider le développement d'Odynéo.

Cette année nous a permis de nous former à la méthodologie et au process de la recherche de fonds (fiches projet, outils de démarchage, conventions de partenariat, évaluation, impact, page mécénat sur internet, ...).

Odynéo bénéficie de savoir-faire et d'atouts qu'il nous a fallu valoriser afin de sélectionner et démarcher les entreprises et les fondations dans le cadre du plan d'action. Les comités de pilotages (7) de l'exercice ont permis de démarcher 55 entreprises et 49 fondations pour 2 thématiques (développement et inclusion-innovation) et 5 projets CAMSP : vivre aux éclats, foot-fauteuil, exosquelettes, Odyboost.

Les partenaires de 2025 ont financé 214 k€ : Fonds d'action sociale APICIL (150 k€), groupe Pelletier BTP (25 k€), Fondation Solidarités Crédit Agricole Grand Est (20 k€), Acsent-restauration collective- (5 k€), Fondation Geotec (9 k€). Quatre Fondations et un Laboratoire ont été rencontrés et ont marqué un intérêt pour devenir partenaires dans une enveloppe entre 150 k€ et 200 k€.

En 2026 seront sollicitées 12 Fondations d'entreprises, 3 familiales, 7 sociétés. Odynéo remercie Stéphane BARRÉ de SB Conseil, nos Mécènes cités plus haut pour leur soutien, le personnel d'Odynéo et Ludovic LORCHEL qui ont participé à la démarche MECENAT.

Gérard GARIN
Administrateur

14 Conseils
de la Vie
Sociale

43 Réunions
des CVS

Travaux Loisirs Partenariats
Événements **Ressources**
Formation **humaines**
Projets Activités
Développement Événements **Accompagnement**
Familles Inclusion
Participation Cadre de vie
Équipements



Le siège social

Le siège a vécu sa première année complète avec sa nouvelle équipe dirigeante (pour mémoire nouveau DG et nouveau DRH nommés en 2024). 2025 a été marquée par la constitution d'un dossier de renouvellement de frais de siège, dans lequel des mesures nouvelles sont demandées: financement du déploiement informatique et d'un poste de directeur général adjoint.

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION

••

Deux nouvelles directrices ont intégré le CODIR en 2025: Natalie DUBUST a pris la direction des Jardins de Meyzieu en janvier et Guillemette CASTELLAN celle des Tourrais de Craponne en octobre. Hervé BECQUART, directeur du Haut de Versac a pris une retraite bien méritée fin septembre, une direction intérimaire a été mise en place dans l'attente du recrutement d'une nouvelle direction début 2026. Claire FERRAND a été nommée directrice adjointe du Pôle du Colombier en avril.

Le CODIR Odynéo a intégré la responsable qualité, Marie HORTALA, en reconnaissance de l'importance de la dimension qualité dans nos ESMS, dimension phare à l'heure de la crise RH et des évaluations HAS. Un séminaire de direction et un conseil de gestion (instance réunissant bureau et CODIR) ont été

organisés autour de la question de la transformation de l'offre à l'aune du rapport IGAS de janvier 2025 « Handicap: comment transformer l'offre sociale et médico-sociale pour mieux répondre aux attentes des personnes? ». La transformation de l'offre sera au centre des politiques publiques pendant les prochaines années, elle constitue le principal axe de travail et de réflexion stratégique du CODIR.

Après avoir validé un profil de poste de coordonnateur (d'unité de vie ou de SAJ) le siège a organisé en janvier les premières « journées des coordonnateurs » qui seront amenées à être annuellement reconduites pour fédérer les professionnels assurant cette mission et pour travailler à des thématiques communes.

CRÉATIONS DE PLACES

••

Dans le cadre des « 50 000 solutions » l'association a eu l'opportunité de créer pas moins de 12 places cette année dans le cadre d'ENI (Extensions Non Importantes). Toutes les places pérennes ont été tracées pour des jeunes maintenus au titre de l'amendement Cretons au CEM Jean-Marie ARNION. Par ailleurs toutes ces créations de places interviennent, et n'impliquent pas de coût de structure supplémentaire.

Les créations sont les suivantes :

Aux Jardins de Meyzieu

- Deux places d'accueil de jour médicalisé
- Une place d'EAM



Ludovic LORCHEL
Directeur Général

Aux Tourrais de Craponne

- Une place d'accueil de jour

Au Pôle Ouvert (site d'Ecully)

- Une place d'accueil de jour
- Une place de Foyer de Vie

Au Pôle Nouveau Rhône

- Quatre places d'EAM, soit deux sur Lentilly et deux sur Dommartin
- Une place d'accueil de jour médicalisé

Au Pôle du Colombier

- Une place d'AT en EAM

RESSOURCES HUMAINES

••

L'année 2025 a été marquée par une dynamique forte de modernisation et de structuration des pratiques RH au sein d'Odynéo.

Parmi les réalisations majeures, la refonte du dispositif « Graine de cadre » a permis de redynamiser la détection et l'accompagnement des futurs managers. En parallèle, la négociation et la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'acquisition et de prise de congés payés, désormais aligné sur l'année civile, ont facilité la compréhension et la gestion des droits pour l'ensemble des salariés.

La digitalisation s'est également poursuivie avec la dématérialisation complète des bulletins de salaire et des soldes de tout compte, apportant un gain d'efficacité et une meilleure accessibilité des documents.

La gestion de la formation interne a été repensée, avec la mise en place d'un nouveau parcours d'intégration structuré autour de cinq modules communs à tous les professionnels rejoignant Odynéo, et le déploiement d'un nouvel outil de pilotage de la formation, Digiforma, permettant un suivi plus fin et plus réactif des actions de formation.

Des avancées notables ont également été réalisées dans le domaine de la gestion du temps, grâce à la modernisation du logiciel et à l'automatisation du calcul des cartouches d'heures et des compteurs d'absences. L'année a enfin été marquée par la renégociation des accords « Égalité professionnelle » et « Télétravail » essentiels à la qualité de vie au travail et à l'équité entre tous, ainsi que par la mise en place de tableaux de bord sociaux mensuels renforçant le pilotage des indicateurs RH et le suivi des dynamiques sociales du réseau associatif.

Ces réalisations traduisent la volonté de la Direction des Ressources Humaines de conjuguer performance, innovation et accompagnement, au service des professionnels d'Odynéo.

GESTION, ADMINISTRATION ET COMPTABILITÉ

••

→ Déploiement sur la majorité des ESMS de la solution Yooz pour le traitement des factures électroniques

→ Mise en place d'un contrôle de gestion sociale

→ Dépôt du dossier de renouvellement des frais d'autorisation du siège et du service social

→ Traitement du « Ségur pour tous »

QUALITÉ ET RISQUES

••

→ Appui à la formalisation et mise en œuvre des plans d'actions issus des évaluations

→ Soutien au déploiement du DUI AIRMES (Dossier Usager Informatisé)

→ Révision du dispositif « Plaintes et réclamations »

→ Préparation, avec la Commission qualité et risques associative, d'une enquête sur la qualité perçue de l'accompagnement par les personnes accompagnées et les familles

→ Préparation et accompagnement de l'évaluation HAS du Pôle à Domicile.

SYSTÈME D'INFORMATION

••

En 2025, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a engagé une transformation profonde du système d'information d'Odynéo, dans un contexte médico-social marqué par l'accélération de la transition numérique, le renforcement des exigences réglementaires et la montée en puissance des enjeux de cybersécurité et de pilotage.

S'appuyant sur les investissements réalisés ces dernières années pour remettre à niveau les infrastructures (serveurs, baies de brassage, interconnexions), la DSI a poursuivi la modernisation du socle technique, avec une attention particulière portée à la sécurisation des accès, aux sauvegardes externalisées et à l'adaptation du parc matériel aux besoins des utilisateurs.

L'année a également été marquée par une accélération de la digitalisation des processus administratifs, notamment via la dématérialisation des bulletins de paie, le déploiement de coffres-forts numériques, l'arrêt progressif d'anciens applicatifs (dont SWEN) et la mise en service de nouveaux outils collaboratifs (bureautique cloud, portails salariés et managers, téléphonie embarquée).

La DSI a initié une trajectoire de simplification et d'interopérabilité du système d'information, en travaillant à la rationalisation

des applications et des contrats (télécoms, licences, maintenance), à l'optimisation du stockage de données et à l'automatisation de tâches clés (calcul des cartouches d'heures et compteurs GTA, gestion des équipements via SNIPE-IT, préparation de l'ATS et du nouveau logiciel formation).

Ces évolutions visent à renforcer l'efficacité collective par la digitalisation des processus, à réduire le temps de maintenance corrective et à permettre à la DSI de consacrer davantage d'énergie aux projets à forte valeur ajoutée, au service des équipes internes comme des personnes accompagnées.

PATRIMOINE ET SÉCURITÉ

••

→ Poursuite des commissions grand travaux

→ Pose de nouveaux panneaux solaires au Pôle du Colombier (parking du foyer)

→ Installation d'une batterie de stockage de l'électricité produite sur le site des Terrasses de Lentilly, d'autres batteries sont en projets sur les établissements qui sont équipés de panneaux photovoltaïques

→ Étude pour décarboner l'association en phase avec les audits énergétiques

→ Réception des quatre appartements du projet Sphère (Pôle Ouvert), relocalisation des résidents à la suite de la fermeture du site de Malval

→ Réception de l'agrandissement de

la salle situé à l'Agora, les Tourrais de Craponne

→ Déploiement des bornes de recharges pour véhicule électrique

→ Obtention du permis pour la construction du CAMSP Rosa Parks/ SESSAD Simone Veil et début des travaux.

→ Achat d'un terrain à Belley pour installation d'un futur foyer d'hébergement

→ Dépôt et obtention du permis pour la rénovation de la cuisine du Pôle du Colombier

→ Dépôt du permis pour la construction du nouvel ESAT du Colombier à Belley.

→ Rachat des locaux du Haut de Versac.

→ Vente de locaux à Artemare (ancien SAVS)

ACHATS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

••

→ Poursuite du travail de suivi des prestataires de restauration en soutien aux directeurs et CAL. Mise en place de plans d'actions d'amélioration annuels lors des revues de contrats. Engagement concret dans la loi EGALIM qui fixe pour la restauration collective des objectifs d'achats durables et de qualité: 1^{ères} déclarations des achats alimentaires pour tous les établissements.

→ Poursuite des déclarations annuelles des consommations

énergétiques sur la plateforme (OPERAT) pour l'ensembles des établissements. Travail en lien avec un CTEES (Conseillers en Transition Énergétique et Ecologique en Santé) de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes afin de viser à atteindre les objectifs d'économie d'énergie dans le cadre du Décret Tertiaire.

→ Travail avec le Club Achat sur la recherche de nouvelles pistes de mutualisation des achats dans un soucis de réduction des charges des établissements. Mise en place de contrats ou accords cadres, achats groupés, achats via des centrales de référencement et d'achats (APOGEES, HELPEVIA, ISIHA)

→ Animation RSE - développement durable au niveau associatif via la CAE. Elaboration d'un règlement de fonctionnement associatif et accompagnement des établissements à la mise en place des commissions locales.



Le Service Social

LES ACTIVITÉS

••

Depuis de nombreuses années maintenant, les rapports d'activités Des Assistants de Service Social (ASS) relèvent une hausse considérable de la charge de travail. Les ASS sont confrontés à la fois à l'augmentation des agréments de certains établissements et/ou services, mais aussi à des situations sociales qui évoluent. Le vieillissement global de la population et la complexité croissante des situations rencontrées embolisent le parcours des personnes accompagnées. Les ASS jouent un rôle clé dans l'orientation des personnes mais se heurtent à une dissonance entre les attentes des familles et l'offre existante.

Le Service Social remarque un accroissement des demandes jusque-là dévolues à la polyvalence de secteur. Cet acteur pivot du secteur social semble se retirer de plus en plus de l'accompagnement de terrain, au détriment des personnes accompagnées. Ce travail supplémentaire, supporté par le Service Social, ne permet plus d'effectuer un accompagnement global des familles. Le Service Social se questionne également sur la préparation des familles à la sortie d'établissement et/ou de dispositif. Sans préparation en amont, cela peut créer des situations sans solution médico-sociale.

Les projets d'établissements ou les augmentations de places entraînent, de fait, une activité supplémentaire pour les ASS. Toutefois, leur temps d'intervention n'évolue pas. Ces augmentations sont repérées :
→ au Pôle Nouveau Rhône (+ 4 places en 2025)
→ au Pôle du Colombier (+ 2 places d'AT en 2025)
→ au SESSAD Simone Veil (+3 enfants en suractivité)
→ la fermeture du SAJ Moncey a entraîné une augmentation des places SAJ à Craponne, Meyzieu et à Ecully.
Par ailleurs, il manque du temps de service social sur le DIEM et au Haut de Versac.

À noter également qu'entre avril et juillet 2025, le service social a été chargé d'une mission supplémentaire, à savoir le traitement des demandes de chèques vacances ANCV. La charge de travail étant trop importante, le service social s'est retiré de cette mission.

LE SERVICE SOCIAL ET SON ARTICULATION ASSOCIATIVE

••

Comme chaque année, une articulation avec l'Action associative d'Odynéo a permis le montage des dossiers d'aides aux vacances.

→ **AIRMES** : Développement des bonnes pratiques dans l'utilisation de la base de données des résidents en lien avec l'arborescence du service social. La liste d'attente est complétée manuellement par la secrétaire en reliant chaque candidat externe à chacun des établissements ciblés par la candidature.



Ségolène ASSIKIDANA
Responsable
du Service Social

→ **Via Trajectoire** : son déploiement fin 2025 marque la dématérialisation des notifications MDPH et le suivi de la réception des notifications. La formation concernant cet outil se développe et le service social améliore ses pratiques par son biais.

→ **La Commission Mobilité** : La responsable du Service social est chargée de l'animation de la Commission Mobilité. Cette commission réunit, une fois par mois, le directeur général, les directeurs d'établissements et services pour adultes ainsi que le directeur du CEM. L'objectif est de faciliter les mouvements internes et d'étudier les candidatures externes. La Commission Mobilité réalise un travail collectif d'étude des candidatures lorsqu'une place est disponible pour un accueil temporaire ou pérenne.

→ **Le Service Associatif Adultes (SAA)** : Le Service social centralise les dossiers de candidatures, gère les listes d'attente pour Odynéo et renseigne Via Trajectoire. Il transmet les éléments des dossiers aux établissements notifiés.

En fin d'année 2025, 216 candidats extérieurs étaient inscrits sur la liste d'attente d'Odynéo. Le nombre de demandes de dossiers de candidature est toujours en augmentation et les échanges se multiplient. L'écoute et la considération font partie des grandes priorités du SAA. Le rôle du service est aussi de réorienter et de proposer activement des solutions de répit aux aidants.

LES RESSOURCES HUMAINES

••

La fin de l'année 2025 a été marquée par plusieurs recrutements afin de stabiliser l'équipe du service social à la suite de plusieurs mouvements/départs en cours d'année. En fin d'année, le service est composé de 14 Assistants de Service Social (ASS), deux secrétaires et d'une responsable de service.

En 2025, le service social s'est réorganisé à la suite de plusieurs départs :

→ Une ASS a démissionné en janvier. Une embauche a donc eu lieu pour son poste au CEM Jean Marie ARNION laissé vacant. Elle est arrivée en février.

→ L'ASS intervenant aux Tourrais de Craponne et au Pôle à Domicile est passé à temps plein.

→ Recrutement de deux ASS

mi-mars pour le poste vacant au CAMSP Nelson MANDELA, et le poste vacant du SESSAD Limonest et Villefranche.

→ Rupture du contrat de travail fin mars pour l'ASS sur le poste des Jardins de Meyzieu et sur le pôle de Vernaison.

→ Mobilité interne en mai de l'ASS du pôle ouvert pour le poste des Jardins de Meyzieu et pôle de Vernaison.

→ Arrêt maladie puis démission en août de l'ASS du DIEM Judith Surgot.

→ Fin de l'arrêt maladie puis passage en retraite de l'ASS de l'Étang Carret, poste déjà pourvu en prévention, depuis environ un an.

→ Arrêt maladie en juin puis congés maternité de l'ASS sur le poste des Jardins de Meyzieu et pôle de Vernaison.

→ Recrutement d'une ASS en octobre pour remplacement sur le poste du pôle de Vernaison. Elle ne souhaitera pas prolonger sa mission et partira en décembre.

→ Recrutement en décembre d'un ASS en CDI sur le poste vacant du pôle ouvert et d'une ASS en CDI sur le poste vacant du DIEM ; IMP/ SESSAD Judith Surgot.

→ Recrutement en décembre d'une Conseillère en Économie Sociale et familiale (CESF) en remplacement de l'ASS sur le pôle de Vernaison et des Jardins de Meyzieu.

Concernant le secrétariat, l'une des deux assistantes de direction a été en arrêt maladie durant 3 mois. Le remplacement a été assuré par la responsable du service et l'autre secrétaire de direction en complément de son poste.

La mise à jour des plannings, les courriers d'informations aux familles et aux établissements concernant ces changements ont été effectués par le secrétariat.

FAITS MARQUANTS

••

En mai 2025, le Service Social a déménagé dans les locaux annexés à l'IMP à Francheville. L'implantation dans les nouveaux locaux a été bien accompagnée et le service prend ses marques. Les locaux sont lumineux et spacieux, et permettent à toute l'équipe de se retrouver pour les réunions de service et les moments de convivialité.

En septembre 2025, plusieurs établissements ont organisé des portes ouvertes. Le service social était présent afin d'expliquer aux visiteurs nos missions. Cela a permis également de rencontrer les personnes qui sont en attentes de place.

Pour 2026, le Service Social aura pour objectifs :

→ D'étudier les possibilités de revoir l'organisation globale du service et si possible d'étudier une augmentation de temps alloué à certains établissements afin de répondre aux sollicitations des parents et de développer les missions et la présence du Service social.

→ D'accompagner la formation aux bonnes pratiques concernant l'utilisation du nouveau logiciel de gestion du dossier unique de l'utilisateur.

→ De maintenir son investissement et d'être service ressource pour l'association et les partenaires.

Les établissements et services





Pôle Petite Enfance



124

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



MOYENNE D'ÂGES DES PERSONNES

4 ans

Unité Polyvalente Rosa Parks



47

PROFESSIONNEL·LES

1 ans et 4 mois

Unité des Tout-Petits Rosa Parks

3 ans et 6 mois

CAMSP Nelson Mandela

ASSISTANTES
SOCIALES



Aude THILLARD
CAMSP Rosa
Parks
Christelle
GUERAND
CAMSP Nelson
Mandela

L'année 2025 confirme la dynamique
de développement et de coopération
du Pôle Petite Enfance Odynéo.
Les projets de recherche se poursuivent
et la place des familles s'est renforcée.

“



Nathalie CHAVEROT
Directrice du Pôle Petite Enfance

En 2025, le Pôle Petite Enfance Odynéo a accompagné 198 enfants de 1 mois à 6 ans au sein de ses deux services et de son Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), avec 47 collaborateurs répartis sur deux sites sous une direction commune. L'année a été riche en projets, en évolutions structurelles et en partenariats.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

••

Au CAMSP Rosa Parks, 2025 a été marqué par le lancement officiel de l'étude PRECOP, célébré par une soirée inaugurale réunissant de nombreux partenaires, puis par les premières inclusions d'enfants au printemps. La démarche a été valorisée par plusieurs publications, notamment dans Motricité Cérébrale, en lien avec l'Unité des Tout-Petits créée en 2015 pour répondre au manque d'interventions très précoces sur le territoire lyonnais. Le service a fêté ses dix ans lors d'une journée réunissant les familles, et a déménagé provisoirement dans les locaux du SESSAD Simone Veil à Vénissieux pour permettre la démolition du bâtiment historique et les premiers travaux de reconstruction.

Le CAMSP Nelson Mandela, spécialisé dans la déficience motrice, a validé son nouveau projet de service 2025–2029. Les stages de rééducation intensive ont jalonné l'année: stages TEAM &Co (Article 51) en partenariat avec les Hospices Civils de Lyon, et premier stage intensif « formule » Odynéo, baptisé Odyboost. Des professionnelles des deux CAMSP y ont participé, deux

d'entre elles intervenant comme superviseuses dans le cadre de leur diplôme universitaire « Parcours réadaptation motrice intensive de l'enfant », financé par Odynéo. La crèche Le Jardin des Enfants (JDE) a fait l'objet d'une visite de contrôle de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et de la Caisse d'Allocations familiales (CAF), avec des rapports très positifs. Des échanges réguliers avec la mission Duchère et le bailleur LMH ont permis d'anticiper l'impact du renouvellement urbain, incluant la démolition de l'immeuble voisin. Sur tous les établissements, la place des familles s'est renforcée avec la création d'une adresse email dédiée pour recueillir avis, suggestions et réclamations, complétée par une version papier disponible dans les salles d'attente. Une journée de réflexion éthique a enfin permis d'initier la création d'une commission locale d'éthique réunissant professionnels et parents.

ACTIVITÉS

••

Les CAMSP poursuivent leur mission d'intervention précoce auprès d'enfants présentant des troubles du développement ou un handicap, via le dépistage, les diagnostics, les accompagnements pluridisciplinaires et le soutien à la parentalité. Des partenariats avec le secteur sanitaire ont permis d'organiser des consultations spécialisées dans les locaux, avec deux médecins MPR (Médecine Physique et Réadaptation) de l'ESCALE et des MASSUES. Plusieurs professionnels ont été formés aux outils d'évaluation des troubles du spectre autistique et ont contribué à des congrès de

recherche afin d'assurer une veille scientifique.

Au CAMSP Rosa Parks, un travail spécifique sur la liste d'attente a été mené par des appels réguliers et des rencontres proposées aux familles. Le processus d'admission a été revu avec des consultations médicales d'orientation précoce pour garantir la mise en place de soins en attendant une admission complète, entraînant une hausse de la file active. La fonction ressource se poursuit auprès du réseau de périnatalité Ecl'Aur.

Au CAMSP Nelson Mandela, le déploiement du logiciel AIRMES s'est poursuivi, avec un processus unifié pour les projets d'accompagnement. La participation à l'étude READ'APP'T, grâce à l'application KID'EM de suivi des objectifs de rééducation, ainsi que plusieurs événements fédérateurs (sortie Joëlette, journée des familles « La Ferme au CAMSP ») ont rythmé l'année.

À la crèche, la priorité donnée aux enfants en situation de handicap demeure, avec 9 enfants accueillis sur les 6 places réservées et une file active de 39 enfants pour 24 places. Le projet pédagogique « 1 mois = 1 couleur » a mobilisé l'équipe autour d'activités ludiques et sensorielles. Les projets favorisant la vie en extérieur (repas, pôles de jeux) se sont poursuivis, ainsi que de nombreux temps festifs: fête de l'été (chants et musique) et spectacle d'hiver sur le thème des émotions. Des entretiens individuels ont été proposés aux familles pour renforcer le lien maison–crèche, aborder les sujets du quotidien et proposer une guidance parentale.

La crèche enregistre une forte mixité sociale, avec 24 familles vivant sous le seuil de pauvreté.

RESSOURCES HUMAINES

••

Au CAMSP Nelson Mandela, une éducatrice de jeunes enfants a été recrutée sur un poste de monitrice éducatrice afin de renforcer la coordination des parcours de soins et l'accompagnement des familles avec de très jeunes enfants. Au CAMSP Rosa Parks, plusieurs remplacements ont été nécessaires pour des congés maternité sur des postes paramédicaux en tension. L'arrivée d'une nouvelle psychologue, après plus d'un an de remplacement partiel, a permis de reprendre un accompagnement de proximité des familles dans des situations complexes.

Une formation collective sur la bientraitance a permis de revisiter valeurs et pratiques professionnelles. La formation de plusieurs professionnelles à la thérapie d'échange et de développement et sur les outils d'évaluation a renforcé les compétences de l'équipe dans la prise en charge des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). À la crèche, l'équipe s'est stabilisée avec l'arrivée de trois nouveaux salariés, en lien avec des congés maternité. L'ensemble des équipes bénéficie de séances d'analyse des pratiques et d'un temps convivial annuel (activité et/ou repas) pour soutenir la qualité de vie au travail et fédérer un esprit d'équipe bienveillant et solidaire.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026

••

L'année 2025 confirme la dynamique de développement et de coopération du Pôle Petite Enfance. Les projets immobiliers engagés sur les deux sites en 2026 mobiliseront particulièrement l'attention, afin d'assurer la continuité de l'activité tout en préservant la qualité d'accueil des enfants, de leurs familles et des professionnels.

Pour les CAMSP, les priorités portent sur la poursuite des stages de rééducation intensive, la montée en compétences sur la supervision, l'informatisation des dossiers des enfants avec la formalisation de procédures autour du logiciel AIRMES, ainsi que le financement de formations collectives, notamment sur les TSA et les troubles associés. En 2026, la commission locale d'éthique du Pôle Petite Enfance sera mise en place et les projets de recherche se poursuivront. Pour la crèche, la priorité sera la réécriture du projet pédagogique en fédérant l'ensemble de l'équipe autour d'initiatives inclusives tournées vers l'extérieur.





Le DIEM Judith Surgot



75

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



12 ANS

MOYENNE D'ÂGES
DES PERSONNES



90

PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRA-
TRICE DÉLÉGUÉE



Séverine JAILLANT

ASSISTANTES
SOCIALES



Sarah BELLLOT
BURTY pour l'IMP
et le SESSAD

Cette année encore, plusieurs camps ont pu être proposés. Il s'agit parfois d'une première nuit sans les parents, une grande étape dans la vie d'un enfant. Camp de ski, séjour à la montagne, nuit sous yourte : autant de découvertes nouvelles et marquantes.

“



Prune FINIELS,
Directrice du DIEM Judith Surgot

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



2025 a de nouveau été riche en événements et en activités. Les professionnels se sont mobilisés pour solliciter des dons, des mécènes et répondre à des appels à projets afin de permettre aux enfants de vivre des expériences hors du commun.

Cette année encore, plusieurs camps ont pu être proposés. Il s'agit parfois d'une première nuit sans les parents, une grande étape dans la vie d'un enfant. Camp de ski, séjour à la montagne, nuit sous yourte : autant de découvertes nouvelles et marquantes. De nombreuses activités variées et adaptées ont aussi été mises en place : piscine, escalade, zoothérapie, musicothérapie, ateliers cirque, entre autres.

Un projet partagé avec la Maison de répit de Tassin, en partenariat avec l'association « Idéehaut », a vu le jour. Grâce à des installations adaptées, de nombreux enfants ont pu grimper dans les arbres du parc. Une journée a également permis aux parents et fratries de vivre l'expérience.

Autre nouveauté pour le DIEM : un forum « Répit et vacances adaptées ». Ce besoin d'information avait été exprimé par les familles. Des acteurs du secteur ont répondu présents pour une rencontre très appréciée.

Enfin, le site de la Verrière a de nouveau accueilli le stage de rééducation intensive « Odyboost ». Pendant quinze jours, de nombreux professionnels se mobilisent pour proposer un accompagnement

intensif, ludique et personnalisé, afin d'aider les enfants à atteindre les objectifs définis avec leurs parents.

ACTIVITÉS



Cette année, des jeunes de l'IMP comme d'Éclat de Rire ont eu l'opportunité de changer d'établissement afin d'intégrer une structure plus adaptée à l'accueil des adolescents.

Côté IMP, nous avons souhaité une belle continuation à Savannah, Nino, Tom, Lilo, Khaskhuu, Althéa et Marius. À Éclat de Rire, nous avons souhaité bonne route à Aya, Charlie et Abdullahi. Ces départs permettent à d'autres enfants d'intégrer le dispositif et, lorsque cela correspond à leur projet, à certains jeunes du SESSAD de bénéficier d'un accueil plus important en nombre de jours à l'IMP.

Nous souhaitons la bienvenue au sein du DIEM à Lyam, Bouchaïb et Timothée, côté Éclat de Rire et pour l'IMP à Robin, Jules, Léo, Yosna, Naïm, Jean et Aaron. Les nouveaux accompagnés par le SESSAD sont Ilana, Bouba, Idriss et William. Nous constatons un absentéisme important, souvent lié à l'état de santé fragile des enfants et à leur grande fatigabilité.

Nous avons continué à constater une évolution dans les besoins de certains enfants accueillis au sein du DIEM avec notamment des enfants pouvant présenter des troubles du comportements et nécessitant un accompagnement en petit groupe. Nous avons créé en interne un petit dispositif en mettant

à disposition un professionnel dédié à accompagner ce groupe d'enfant et qui leur propose, en collaboration avec d'autres professionnels de l'établissement (enseignant, orthophoniste...) des temps d'éducation structurés. Ce travail semble porter ses fruits dans l'accompagnement des enfants.

RESSOURCES HUMAINES



Les équipes du dispositif sont globalement stables. C'est un réel plaisir de travailler avec des professionnels engagés et motivés, qui connaissent bien les enfants accompagnés et leurs besoins. Quelques professionnels se sont orientés vers de nouveaux projets cette année, mais nous avons pu recruter de nouveaux collaborateurs sans trop de difficultés.

Il y a actuellement peu de postes à pourvoir, ce qui est positif. Toutefois, le nombre de candidatures reste faible lors des publications d'offres d'emploi. Certains recrutements demeurent complexes, notamment pour les postes de rééducateurs et d'infirmiers.

Des mouvements sont néanmoins à noter au sein de l'équipe cadre du DIEM : M. Lamarzelle, chef de service éducatif de l'IMP, a rejoint un autre établissement début mai 2025. À la même période, un arrêt de travail a débuté pour le chef de service d'Éclat de Rire, M. Defour-Colella. La continuité de service a pu être assurée grâce à l'arrivée rapide de Nadia Rautureau, future cheffe de service actuellement en formation, qui a soutenu les équipes durant cette période.

Elle a finalement pris le poste de manière définitive début 2026. Une nouvelle assistante sociale, Sarah Bellio-Burty, a rejoint le service social et collabore activement avec notre équipe depuis le mois de décembre 2025. Le climat social est plutôt serein. Les représentants du personnel et la direction veillent à proposer régulièrement des temps festifs et conviviaux, favorisant la cohésion d'équipe.

UN BEL EXEMPLE DE SOLIDARITÉ



Comme chaque année, les structures du DIEM ont participé à la Course des Héros. Parents et professionnels ont répondu présents et se sont mobilisés pour collecter des fonds en faveur de nos projets d'activités. La journée, organisée au parc de Gerland, s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse, propice aux échanges entre familles et équipes.

Cette année, un héros supplémentaire s'est engagé : Abderaman Atoussi, accompagné par le pôle à domicile d'Odynéo, a souhaité se mobiliser au profit des jeunes d'Éclat de Rire. Il a su activer son réseau pour mener une très belle collecte de fonds, témoignant d'un engagement personnel remarquable.

Son initiative a aussi permis plusieurs temps de rencontre avec les jeunes. Le jour de la course, les enfants et professionnels présents ont réalisé le parcours ensemble, à leur rythme, dans un esprit d'entraide et de bonne humeur. Cet événement illustre un bel exemple de solidarité, de partage et de lien entre les plus grands et les

plus jeunes, au service d'un projet commun.





Pôle CEM SESSAD



197

PLACES EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



MOYENNE D'ÂGES DES PERSONNES

17 ans
CEM

10,7 ans
SESSAD Marco Polo

9 ans
SESSAD Simone Veil

5 ans
L'EMAS



231

PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRATEURS-TRICES
DÉLÉGUÉS



Marie-Françoise
FACONNET
pour le CEM

ASSISTANTES
SOCIALES



Valérie PONCET
et Claire
EMAURY
pour le CEM
Laure
BOUCHARINC
pour le SESSAD
Marco Polo
Aude THILLARD
pour le SESSAD
Simone Veil



Mickael CHAPOT
Directeur du Pôle CEM SESSAD

“

Ces séjours visent à proposer aux jeunes un accès aux loisirs dans des cadres de vie accessibles, adaptés, exceptionnels et variés. Un temps de vie en dehors des repères habituels et un temps de répit pour leurs familles.

LE CEM JEAN-MARIE ARNION

••

Le CEM Jean-Marie Arnion accompagne 114 jeunes âgés de 12 à 24 ans, originaires de 7 départements. Il propose plusieurs modalités d'accueil : 44 places d'internat de semaine, 10 en internat complet (week-ends inclus), 34 en internat séquentiel et 32 places en semi-internat. Sur l'ensemble, 30 places sont réservées aux jeunes polyhandicapés. L'établissement compte 180 salariés représentant 134 ETP.

→ La réalisation de l'enquête nationale SERAFIN PH pour le pôle CEM-SESSAD tout entier ;

→ L'organisation de 17 camps, bénéficiant à 60 jeunes, avec un budget global d'environ 30 000 €, maîtrisé grâce à 13 000 € de financement externe. Ces séjours visent à proposer aux jeunes un accès aux loisirs dans des cadres de vie accessibles, adaptés, exceptionnels et variés. Un temps de vie en dehors des repères habituels et un temps de répit pour leurs familles.

→ La participation toujours très forte des jeunes du CEM dans les événements de la Ligue Handisport : foot fauteuil, boccia, lutte, ski, jeux de l'avenir, sarbacane...

→ 17 départs de jeunes du CEM : 13 réorientations en structure pour adulte à la suite de la création de nombreuses places pour jeunes de + de 20 ans (dont 9 au sein de l'association Odyneo), 3 retours à domicile et malheureusement 1 décès).

→ La poursuite du déploiement de la nouvelle dynamique autour des projets d'accompagnement et du logiciel Airmes. Le taux d'activité global s'élève à 81,24 % sur l'activité d'internat et 112,38 % d'activité sur l'accueil en externat. Cette tendance se confirme pour la 2ème année consécutive et traduit une préférence des familles pour un accueil de jour avec une possibilité d'hébergement de leur enfant quelques nuits par semaine. Des absences médicalement justifiées ont entraîné 1796 journées non réalisées (hospitalisation intervention chirurgicales...).

Côté RH, une vingtaine de collaborateurs ont rejoint le CEM en 2025. Sept contrats d'apprentissage sont en cours. Plusieurs formations ont permis d'adapter les pratiques aux besoins : troubles de la déglutition, comportements problématiques, CAA, polyhandicap, vie intime et sexuelle chez l'adolescent et le jeune adulte en situation de handicap moteur. Cette formation a été animée pour les professionnels. Un temps d'information échange a également été ouvert en soirée pour les parents.

L'ouverture sur l'extérieur s'est intensifiée avec l'accueil régulier d'associations sportives et culturelles, la participation à des événements locaux, l'organisation de la brocante sur le parking du CEM avec des stands tenus par les jeunes et les professionnels, mais aussi des membres de l'association, ainsi que l'organisation de la 2ème édition de la fête des voisins au sein du CEM.

LE SESSAD MARCO POLO

••

Le SESSAD Marco Polo présente une autorisation de 65 places réparties entre deux antennes : Limonest (38 places) et Villefranche-sur-Saône (17 places SESSAD + 8 places SESSAD Renforcé + 2 places Equipe Mobile d'Appui). Il a accompagné 83 enfants sur l'année 2025. 12 jeunes ont été réorientés dans l'année : 7 ont été admis dans un autre ESMS (dont 2 au CEM) et pour les 5 autres, la fin de l'accompagnement s'est traduite par un relais vers les dispositifs de droit commun. Les cycles éducatifs continuent de constituer un levier précieux de transversalité entre Limonest et Villefranche et permettent de proposer aux enfants et jeunes accompagnés des activités en lien avec leur âge et leurs potentialités. Comme l'année dernière, le cycle des aventuriers de Villefranche s'est achevé en apothéose avec un mini-séjour au domaine de la Dombes pour expérimenter dans un cadre inhabituel le dépassement de soi et l'entraide.

L'année 2025 a aussi été marquée par :

→ La consolidation de la sectorisation sur l'antenne de Limonest ;

→ La poursuite du déploiement du nouveau projet du « SESSAD renforcé » à Villefranche avec un accompagnement tourné vers l'inclusion des enfants en situation de polyhandicap ;

Sur le plan RH, Limonest a dit au revoir à deux rééducatrices présentes dans le service de longue date (départ à la retraite et mobilité en interne). L'équipe s'est

consolidée avec l'arrivée, sur le second semestre, de trois nouvelles professionnelles.

Du côté de Villefranche, l'équipe du SESSAD renforcé a de nouveau connu des mouvements RH avec le départ de deux professionnelles (orthophoniste et infirmière) et l'embauche d'une nouvelle IDE sur le dernier trimestre.

LE SESSAD SIMONE VEIL

••

Le SESSAD Simone Veil dispose d'un agrément de 22 places et a assuré 25 suivis tout au long de l'année 2025. Au total, 29 enfants ont été pris en charge au cours de cette période. Trois accompagnements ont pris fin à la réorientation des enfants dans un autre ESMS (SESSAD, IME et CEM). Sept ans après son admission au SESSAD, un jeune a quitté le service à ses 20 ans, sans relais possible vers une autre structure médico-sociale. Ce retour à domicile sans solution questionne plus largement le devenir de ces jeunes adultes en situation de handicap complexe, dont le projet de vie est porté par les parents et se confronte à l'absence de places en SAJM.

Les 4 admissions effectuées en 2025 reflètent quant à elles les enjeux propres au SESSAD Simone Veil : écart d'âge conséquent (enfants âgés de 9 mois à 16 ans), diversité des origines culturelles (Kosovo, Congo, Bénin, etc), fragilité des situations (absence de scolarisation et/ou d'accueil en structure adaptée). Cette pluralité de profils engage l'équipe dans une polyvalence d'accompagnement particulièrement riche.

L'année 2025 a aussi été marquée par l'emménagement du CAMSP Rosa Parks en juillet à la place du service social. Cette nouvelle cohabitation a conduit à penser une répartition des salles différente et offre l'opportunité aux deux équipes de construire des synergies, notamment en termes de pratiques professionnelles.

Enfin, le service a poursuivi ses actions de sensibilisation à l'épilepsie, organisant 5 rencontres avec les équipes enseignantes des enfants suivis par le SESSAD, ainsi que 2 interventions auprès de partenaires (professionnels d'un IME et familles accompagnées par l'IMP Judith Surgot).

—

Pour les SESSAD Marco Polo et Simone Veil, l'organisation de la journée Inter-SESSAD a constitué un point d'orgue en termes de dynamique partenariale. Sous le pilotage des SESSAD Odyneo, cet événement a réuni le 3 juillet dans les locaux du CEM plus de 120 professionnels des SESSAD neuromoteurs de la région Auvergne Rhône-Alpes sur la thématique « Nouveaux profils, nouveaux horizons ».

Le dispositif EMAS (circonscription de L'Arbresle) a accompagné 25 situations, majoritairement en écoles maternelles. Il est animé par une éducatrice à temps plein et une psychologue prestataire. 20 actions de sensibilisation ont été menées (troubles du comportement, agressivité chez l'enfant, relations familles-écoles, analyse de situation problème...). Cette année a été

marquée plus particulièrement par le changement d'Enseignant Pôle Ressource, ce qui a demandé un important travail d'adaptation de la part de la coordinatrice. Après l'Italie en 2024, le Collectif EMAS a été très dynamique cette année encore, portée notamment par un voyage ERASMUS+ au Portugal pour découvrir les différentes politiques inclusives européenne.

CONSEILS DE LA VIE SOCIALE (CVS)

••

Au CEM Jean-Marie Arnion, trois réunions CVS ont eu lieu en 2025, réunissant 7 jeunes, 6 familles, 3 salariés, l'unité d'enseignement, le directeur et l'assistante de direction. Les thèmes abordés : loisirs, camps, repas, manifestations, souhaits d'achat, travaux, règlement de fonctionnement.

Au SESSAD Marco Polo, deux réunions ont réuni en moyenne 3 familles et 6 professionnels. Les sujets abordés en 2025 ont porté sur : le prêt de matériel par le service, la mobilisation des familles aux événements institutionnels, l'organisation de camps en clôture des cycles éducatifs.



Les Tourrais de Craponne



81

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



**23 à
66 ANS**

MOYENNE D'ÂGES
DES PERSONNES



96

PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
••
Franck RUFFIN

ASSISTANTE SOCIALE
••
Gaëlle MUTIN

Les Tourrais de Craponne ont toujours à cœur d'être un lieu de vie avec des fêtes, des sorties, des événements, des célébrations, des activités, de la musique, de la danse, du sport, adaptés au goût de chaque personne ... 2025 en est une belle illustration !

“



Guillemette CASTELLAN
Directrice des Tourrais de Craponne

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Les Tourrais de Craponne ont toujours à cœur d'être un lieu de vie avec des fêtes, des sorties, des événements, des célébrations, des activités, de la musique, de la danse, du sport, adaptés au goût de chaque personne ... 2025 en est une belle illustration !

Cette année a aussi été marquée par plusieurs changements importants :

→ **L'augmentation de 6 places du Service d'Accueil de Jour** passant ainsi sa capacité à 27. Le SAJ de Moncey a fermé ses portes ; cinq places ont ainsi été relocalisées aux Tourrais et une nouvelle place a été créée. Nous avons ainsi pu accueillir six nouvelles personnes. Quatre sont des résidents de Sphère, le nouveau dispositif d'habitat inclusif du pôle ouvert d'Odynéo, situé à Tassin.

→ La finalisation du **nouveau projet d'établissement 2025-2030** qui priorise la démarche continue d'amélioration de la qualité, la promotion de la bientraitance et l'adaptation de l'accompagnement durant tout le parcours de vie.

→ **La construction d'une nouvelle salle polyvalente**, la salle Canopée, pour les repas, les réunions et les activités. Elle permet au quotidien d'apporter plus de confort durant les repas en bénéficiant de plus d'espace.

→ **La très joyeuse fête des 15 ans des Tourrais** en juin 2025, qui s'est tenue dans notre parc avec des animations, des discours, des jeux, des food trucks...

→ Des changements de directrice et cadre de santé au dernier trimestre.

→ **Les élections du Conseil de la Vie Sociale** où de nombreuses candidatures de personnes accompagnées ont été présentes pour finalement retenir cinq représentants, trois familles et deux professionnels : la capacité de chacun à s'exprimer et à participer à la vie de l'établissement va pouvoir se poursuivre de façon conviviale et constructive.

ACTIVITÉS

La parution de la Gazette des Tourrais est un moment attendu de tous : réalisée par une équipe de choc de résidents, usagers du SAJ et professionnels, elle illustre tous les temps forts de la vie de la résidence :

→ **Le Nulle Bar Ailleurs** : le bar du SAJ ouvert à tous les mercredis, même au SAJ d'Ecully, avec une ambiance musicale très festive

→ Le groupe « Voyages du monde du SAJ pour découvrir de nouvelles cultures

→ La fête de la Saint Valentin, la fête des 15 ans, la semaine avec les Idées Hauts qui s'est tenue dans la forêt de Craponne, la fête de Noël tout en chic, strass et paillettes où les danseuses de samba brésiliennes ont entraîné les 140 convives...

→ Les sorties à des concerts, des expositions, des musées, des activités de loisir, des séjours extérieurs.

→ Les compétitions sportives de

boccia, de lutte, de sarbacane...

→ Une visée inclusive avec, par exemple, la sensibilisation au handicap dans les écoles de Craponne animée par des résidents, etc.

Tous les professionnels participent à cette dynamique et en particulier notre petite équipe d'animation « Colibri » à travers des animations quotidiennes et des accompagnements en sport adapté complétée par une vingtaine de bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Vivre avec la meilleure santé possible est primordial. C'est le travail des professionnels des unités notamment soutenus par une équipe médicale et paramédicale de grande qualité qui réunit un médecin, une psychologue, une cadre de santé, cinq infirmières, un ergothérapeute, deux orthophonistes, deux psychomotriciennes, une art thérapeute, trois aides-soignants et une secrétaire médicale.

La Communication Alternative et Augmentée (non verbale) est développée depuis plusieurs années dans l'établissement, notamment par les orthophonistes : il s'agit d'accompagner chaque personne dans un dispositif de communication adapté à ses capacités avec des pictogrammes, des photos, des signes, le Makaton, les synthèses vocales, les tablettes tactiles...

Nous continuons à nous inscrire dans **la déclinaison du projet associatif Odynéo** via les commissions éthique, commission environnement et le COPIL qualité et bientraitance.

RESSOURCES HUMAINES

Les Tourrais de Craponne sont touchés par la crise des métiers de l'humain, comme tous les établissements qui accompagnent des personnes en situation de handicap.

Fin 2025, on compte ainsi **12 postes vacants** qui sont concentrés dans les unités d'hébergement. Cette situation est globalement équivalente à celle des dernières années. Sur ces postes sont positionnées des remplaçants, de longue durée quand cela est possible, et des intérimaires dont le coût est très important. Notre fonctionnement s'est normalisé dans cette instabilité mais cela ajoute de la complexité dans notre accompagnement où la connaissance fine de chaque résident est un gage de qualité.

Heureusement, nous pouvons compter sur **une équipe de professionnels pluridisciplinaire de très grande qualité**, investie, créative, bienveillante, expérimentée et dont la priorité est toujours le bien être des usagers. Nous mettons de gros moyens pour former les équipes : parcours d'intégration Odynéo pour les nouveaux embauchés très riche, cinq contrats de professionnalisation pour accompagner des jeunes vers un diplôme du médico-social, tutorat des nouveaux par des personnes expérimentées, accueil régulier de stagiaires...

Comme pour les personnes accompagnées, nous favorisons le **dialogue et la possibilité pour les salariés de s'exprimer**, avec des

réunions d'équipes hebdomadaires, des groupes d'analyse de la pratique, des réunions institutionnelles, le bon fonctionnement des instances représentatives, le droit d'expression, une politique de « porte ouverte » où chaque professionnel peut facilement discuter avec l'encadrement.

Dans ce contexte on peut se réjouir d'un plutôt bon climat social, d'un réel esprit d'équipe et d'une bonne ambiance de travail.

PERSPECTIVES

Promouvoir les droits des personnes en situation de handicap est notre fil conducteur :

→ Le droit à la sécurité et le droit à l'autonomie avec un dispositif « anti fugue » ciblé sur les personnes à risque qui va être installé sur les accès extérieurs.

→ Les droits civiques avec les élections municipales et métropolitaines

→ Le droit à la protection et le droit à un accompagnement adapté avec l'évolution des handicaps présents chez les personnes accompagnées, notamment celles qui présentent des troubles du comportement ou des troubles du spectre de l'autisme. Notre accompagnement doit encore être mieux adapté : formation, évaluations, locaux, travail en réseau, soutien d'équipes mobiles...



Les Jardins de Meyzieu



76

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



MOYENNE D'ÂGES DES PERSONNES

29 ans et 6 mois

SAJ/SAJM

47 ans

FV

46 ans

EAM



85

PROFESSIONNEL·LES

“



Natalie DUBUST
Directrice des Jardins de Meyzieu

ADMINISTRA-
TEUR DÉLÉGUÉ



Rémi FRACHON

ASSISTANTE
SOCIALE



Alexia ARMAND
remplacée par
Maelys BADOIL

La vie collective de l'établissement a été particulièrement dynamique et riche en temps fédérateurs favorisant l'ouverture, la participation sociale et le bien-être des personnes accompagnées. Les échanges avec d'autres structures ont également contribué à l'ouverture et au décloisonnement institutionnel. Le Comité des Fêtes enfin, a réuni usagers, familles et professionnels autour d'un concert dans le jardin.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

••

L'établissement a été traversé tout au long de l'année par d'importantes évolutions institutionnelles, organisationnelles et humaines ayant nécessité une forte mobilisation des équipes. Plusieurs travaux ont permis la relocalisation de différents services: les services infirmier, paramédical et médical sont désormais situés au centre de l'établissement, au niveau des Unités de Vie. Les bureaux des chefs de service sont désormais adjacents, favorisant un travail de proximité et une collaboration renforcée avec les équipes.

Les SAJ et SAJM ont intégré de nouveaux espaces mieux adaptés à l'accueil et à l'accompagnement des usagers: locaux dédiés aux activités et à l'informatique, espaces bien-être et esthétique, salle de relaxation et cuisine adaptée ouverte sur la salle principale. Une salle de sport a également été créée. L'appropriation de ces nouveaux locaux a impliqué une réorganisation des espaces et des pratiques, tant pour les usagers que pour les professionnels.

Par ailleurs, usagers et professionnels ont été associés à la relance de plusieurs instances: Commission Qualité et Bientraitance, Commission Restauration et Comité des Fêtes, ainsi qu'aux prémices de la future Commission Locale Éthique et de la Commission Environnement Local. La participation de chacun à ces instances témoigne d'un engagement collectif dans l'amélioration continue des pratiques.

Enfin, un travail de fond a été engagé pour reprendre l'élaboration et la réactualisation des Projets d'Accompagnement. Les premiers projets ont pu être restitués et signés en fin d'année.

ACTIVITÉS

••

Dès le mois de janvier, l'arrivée progressive de cinq résidents au Service d'Accueil de Jour a constitué un temps fort, impliquant un travail approfondi d'accueil et d'observation et d'ajustement de l'organisation. Cette dynamique s'est poursuivie en septembre avec l'admission de deux nouvelles personnes au sein du Service d'Accueil de Jour Médicalisé. Au total, sept admissions ont été réalisées au cours de l'année, portant à 82 le nombre de personnes accompagnées (file active SAJ/SAJM et hors accueil temporaire).

RESSOURCES HUMAINES

••

Sur le plan des ressources humaines, l'équipe du SAJ/SAJM s'est renforcée avec l'arrivée de nouvelles professionnelles afin d'accompagner les admissions. Un poste d'animatrice sportive a également été créé afin de soutenir les objectifs de sport et santé, d'inclusion et d'ouverture sociale. L'équipe infirmière s'est également étoffée avec la création de deux postes: infirmière coordinatrice et aide-soignante dédiée au travail transversal avec les Unités de Vie et les SAJ. Cette évolution constitue une avancée significative pour la sécurisation et la coordination du suivi médical, tout en favorisant un

accompagnement de proximité au bénéfice des usagers comme des équipes.

L'équipe de direction a par ailleurs été largement renouvelée avec l'arrivée de deux chefs de service éducatifs, d'une psychologue et d'un médecin. Cette nouvelle configuration a impulsé une dynamique constructive, soutenue par l'investissement des professionnels de terrain.

La réouverture d'un poste dédié à la gestion RH a également contribué à la fidélisation de plusieurs professionnels en CDD, apportant davantage de stabilité aux équipes, malgré des tensions persistantes et un turnover encore présent.

Sur le plan organisationnel, des réunions hebdomadaires avec les équipes et les chefs de service ont été mises en place, ainsi que des réunions cliniques.

Malgré un contexte parfois contraint, notamment lors du déménagement et durant la période de sous-effectif, les équipes ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Leur engagement, leur solidarité et leur coopération ont permis d'assurer un accompagnement sécurisé et cohérent tout au long de l'année.

VIE COLLECTIVE, PROJETS ET PERSPECTIVES

••

La vie collective de l'établissement a été particulièrement dynamique et riche en temps fédérateurs favorisant l'ouverture, la participation sociale et le bien-être des personnes accompagnées.

Le sport a occupé une place centrale: tournois inter-établissements (boccia, rugby, lutte adaptée, football), séances hebdomadaires d'escrime et de rugby, ainsi que diverses activités telles que sarbacane, motomed, accrobranche, patinage, équitation, journées handisport ou piscine municipale. L'Odynéo's Cup et la Course des Héros ont également marqué l'année.

Les sorties extérieures ont été nombreuses: concerts, expositions, cirque, ferme pédagogique, parcs animaliers, médiathèque, théâtre, bowling ou piscine. Plusieurs séjours (ski, ferme, Perpignan, Jura) ont soutenu les objectifs d'autonomie, de découverte et de cohésion. Une journée à Disneyland Paris a constitué un moment particulièrement apprécié. En interne, les activités ont été tout aussi variées: olympiades, ateliers cuisine et créatifs, potager, musique, makaton, découverte du monde, esthétique, balnéothérapie, projections de films, jeux ou événements saisonniers.

Les échanges avec d'autres structures ont également contribué à l'ouverture et au décroisement institutionnel.

Le Comité des Fêtes enfin, a réuni usagers, familles et professionnels autour d'un concert dans le jardin. Le 20^e Noël des Jardins de Meyzieu, célébré dans une ambiance conviviale autour d'un concours de bûches, a constitué un moment fédérateur en toute intimité.

Dans la continuité de cette année structurante, l'établissement

poursuivra en 2026 son développement dans une dynamique d'amélioration continue de l'accompagnement tout en poursuivant la formalisation de son projet d'établissement. Les priorités porteront également sur la stabilisation des équipes, le renforcement de la qualité de vie et des conditions de travail, ainsi que la consolidation des projets déjà engagés.

Enfin, une attention particulière sera accordée à l'ameublement et à la décoration intérieure pour l'ensemble des services. Une réflexion sera également menée sur les travaux de rénovation à envisager dans les années à venir au sein des Unités de Vie.





Pôle Ouvert



286

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



40 ANS

MOYENNE D'ÂGES DES PERSONNES



91

PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRA-
TRICE DÉLÉGUÉE



Brigitte DEJEAN

ASSISTANTE
SOCIALE



Alexia ARMAND
puis Damien
HORVATH-SAUBIN

Dans un contexte économique contraint, l'ESAT a su développer son attractivité en signant 11 nouveaux partenariats. Ces perspectives ouvrent la voie à une diversification des activités, notamment via le développement de prestations extérieures favorisant l'inclusion des travailleurs dans le milieu ordinaire.

“



Sophie AUGAGNEUR
Directrice du Pôle Ouvert

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

••

2025, année de transformation de l'offre du Pôle Ouvert

2025 a été marquée par une évolution profonde de l'offre d'accompagnement du Pôle Ouvert, visant une meilleure adaptation aux besoins des personnes accompagnées.

→ 1^{er} janvier 2025 départ de 10 personnes du SAJ Castilla désormais admises au Foyer de Vie (FV) Villepatour et arrivée de 10 personnes venant du SAJ Moncey (fermé le 31 décembre 2024).

→ 1^{er} janvier 2025: transformation de 10 places du Foyer d'Hébergement (FH) Villepatour en 10 places de Foyer de Vie.

→ 1^{er} septembre 2025: création d'une place supplémentaire au FV Villepatour et d'une place supplémentaire au SAJ Castilla.

→ 8 au 15 septembre 2025: intégration de 11 personnes dans les appartements du FH Sphère.

→ 30 septembre 2025: fermeture définitive du FH Malval.

ACTIVITÉS

••

ESAT

Fin 2025, l'ESAT accompagne 77 travailleurs pour 66,19 ETP. Il rencontre des difficultés à atteindre le niveau d'activité autorisé, principalement en raison d'un nombre important de travailleurs à temps partiel et d'une volatilité accrue des parcours. Une rencontre avec l'ARS à l'automne 2025 engage l'établissement dans une réflexion sur l'évolution de son autorisation, avec une perspective d'aboutissement en juillet 2026.

Sur le terrain, l'ouverture à d'autres publics est déjà effective puisque seuls 52 % des travailleurs présentent une paralysie cérébrale.

SAJ

L'activité du SAJ a été conjoncturellement en sous-activité sur une partie de l'année 2025, en lien avec les mobilités consécutives à la fermeture du SAJ Moncey et à la fermeture progressive du foyer Malval.

Foyers

Les foyers Anne Floriet et Villepatour ont maintenu une activité conforme à leurs autorisations. Le foyer Malval a connu une sous-activité anticipée et expliquée par les mobilités des résidents ne souhaitant pas suivre le déménagement vers Tassin-la-Demi-Lune. Cette situation a été régulièrement partagée avec la Métropole.

RESSOURCES HUMAINES

••

ESAT: situation RH très instable en 2025 avec six mouvements (démissions, départ à la retraite, rupture conventionnelle) sur 14 professionnels. Deux postes d'éducateurs spécialisés restent vacants depuis novembre, faute de candidatures.

SAJ: équipe très stable, sans turn-over.

Foyers: le projet de déménagement du foyer Malval a généré de nombreuses démissions; seuls trois professionnels sur neuf ont suivi vers Tassin. Le foyer Villepatour connaît également un turn-over important, avec deux postes vacants

au 31 décembre. L'équipe du foyer Anne Floriet demeure stable, avec seulement un poste à pourvoir en fin d'année.

D'une manière générale, malgré les nombreux mouvements tant des personnes accompagnées que des professionnels, le taux d'absentéisme du Pôle Ouvert demeure inférieur à celui de l'association (moins de 5 % au sein du pôle, contre 9 % pour l'association).

ACTIONS ET TEMPS FORTS

••

ESAT

Dans un contexte économique contraint, l'ESAT a su développer son attractivité en signant 11 nouveaux partenariats (sans investissement initial). Ces perspectives ouvrent la voie à une diversification des activités, notamment via le développement de prestations extérieures favorisant l'inclusion travailleurs dans le milieu ordinaire (espaces verts, entretien de locaux).

SAJ Castilla

Les activités proposées se déclinent autour de quatre axes:

→ activités sportives adaptées (natation, expression corporelle, lutte, boccia, sport en salle, skymano, yoga, rugby fauteuil)
→ activités inclusives (médiathèque, centre social, sortie musée, « si on se rencontrait », jardin, repérage quartier, parcours fauteuil, jeu de société avec l'EHPAD Louis Coucheroux, Restaurant du cœur, Oasis d'amour)
→ maintien des acquis fonctionnels et expression (cuisine, bricolage, scrapbooking, découpage, dessin/peinture, chant, journal, « remue ménage » (sujets amenés par les

usagers). Poterie et théâtre avec les intervenants extérieurs)

→ bien-être et prendre soin de soi (sophrologie, esthétique, détente, éveil corporel)

Les temps forts de l'année ont été nombreux: marchés de Noël, journée portes ouvertes, démonstrations d'expression corporelle, compétitions sportives, partenariats, fêtes thématiques et événements festifs.

Anne Floriet

Organisation d'un séjour à Hyères (5 résidents et 2 professionnels) et nombreuses sorties estivales: planétarium, musées, aquarium, bowling, restaurants, concert.

Malval

Malgré le contexte de fermeture, la vie quotidienne est restée dynamique grâce à la poursuite des sorties et activités: boîte de nuit, bowling, cinéma, match de rugby, concours de breakdance.

Sphère

Ouvert en septembre 2025, le foyer Sphère a connu une phase d'adaptation progressive entre résidents et professionnels. Plusieurs activités ont été proposées dès les premiers mois: balades, sorties culturelles et festives, restaurants et célébration du Nouvel An.

Villepatour

Au-delà des activités mises en place au sein du foyer de vie, Villepatour a organisé de nombreuses activités: une rencontre inclusive dans une école élémentaire où une personne accompagnée a partagé son quotidien et répondu aux questions des élèves, des événements sportifs (joëlette à la Croix-Laval, les sorties RUGBY), et divers restaurants,

balades au Parc de la Croix Laval, parc du Vallon, de la Tête d'Or, cinéma, marché de Noël, musées...





Pôle Nouveau Rhône



99

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



MOYENNE D'ÂGES DES PERSONNES

47 ans

EAM Etang Carret

32 ans

SAJM Etang Carret

44 ans

Les Terrasses de Lentilly



172

PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRA-
TEUR DÉLÉGUÉ



Eric BERARD

ASSISTANTE
SOCIALE



Laurine
SCHIZZAROTTO

Les résidents sont particulièrement impliqués lors de la tenue de ces événements, par leurs présences et leurs témoignages, ils font vivre concrètement la pair-aidance !

“



Matthieu LARDJANE
Directeur du Pôle Nouveau Rhône

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



Cette nouvelle année a particulièrement permis de poursuivre le déploiement des actions et outils en lien avec le projet d'établissement 2024/2028 et ce, dans les divers domaines de l'accompagnement. Parmi ces derniers, la réponse apportée à la prise en charge de la santé des résidents a été un axe de travail majeur : révision des modalités d'intervention de professionnels de santé libéraux afin de mieux répondre aux besoins des résidents en matière de kinésithérapie et en orthophonie, positionnement d'une aide-soignante au sein du SAJM, poursuite du déploiement de certains réseaux de santé (soins bucco-dentaire, handigyneco). A ces développements s'ajoute une politique de formation importante afin d'ajuster notre offre d'accompagnement et nos pratiques à des profils de résidents en évolution, notamment avec l'accueil d'adultes qui présentent plus de troubles du comportement qu'auparavant.

À ce titre, et comme le recommande la Haute Autorité de Santé, un travail d'aménagement des espaces a été porté par les équipes, avec l'installation d'un espace de relaxation/apaisement sur chacun des sites.

Notre transition numérique se poursuit tant avec le dossier unique informatisé, qu'avec la mise en cohérence de notre architecture réseau, des mails professionnels et un usage accru des solutions numériques pour les services supports (comptabilité, RH et logistique).

La **Commission locale d'éthique (CLE)** du Pôle Nouveau Rhône a poursuivi son travail au moyen de rencontres régulières et notre **Commission Locale Environnement** a été déclinée de manière transversale et paritaire conformément au projet associatif.

ACTIVITÉS



Cette année a été l'occasion de procéder à 9 nouvelles admissions en internat au sein des établissements à la suite de 5 décès et à la création 4 places pérennes. Ces places ont été prioritairement pourvues par des jeunes adultes du Rhône maintenus au titre de l'amendement Creton au CEM.

Une résidente de l'accueil de jour médicalisé est également décédée en fin d'année avec une nouvelle admission prévue début 2026. Si le caractère tardif de la création de places et le nombre important de décès expliquent en partie que l'activité ne soit pas à hauteur des attentes, l'évolution du mode de calcul de l'activité attendue, désormais basé sur la moyenne des 3 dernières années, constitue un indicateur qui impacte défavorablement le bilan de l'année. Une vigilance toute particulière devra donc être portée sur ce point en 2026 ainsi que sur l'organisation des stages qui devront désormais être organisés sur les absences ponctuelles des résidents dans la mesure où la totalité des chambres est désormais occupée.

RESSOURCES HUMAINES



Sur le plan des ressources humaines, l'année aura permis de consolider les évolutions organisationnelles initiées, entre mutualisation accrue des fonctions supports et redéploiement ciblé de certaines ressources humaines, à l'instar du poste de cadre de santé désormais présent sur chacun des EAM.

Les difficultés de recrutement tendent à se poursuivre, voire à s'accroître, ce qui a induit un recours à l'intérim plus conséquent sur chacun des établissements et un engagement important de l'encadrement intermédiaire et des professionnels de terrain pour maintenir la qualité de nos accompagnements et la continuité du service.

Cette conjoncture complexe n'altère toutefois pas le climat social qui reste apaisé avec la permanence d'un dialogue transparent et constructif. La dynamique institutionnelle, portée par le plus grand nombre, aura permis cette année de réaliser des temps conviviaux partagés, des réunions collectives et des groupes de travail, facilitant les modalités du « bien travailler ensemble ».

PARTENARIATS, LIENS ET CONVIVIALITÉ



Les temps de partage, festifs et institutionnels sont restés riches et multiples en 2025 : fêtes des familles, événements ponctuels (marché de Noël, brunch, etc.), « Lentilloise », semaines à thème.

Ces derniers sont particulièrement pilotés par les équipes d'animation et les comités des fêtes, qui œuvrent avec ingéniosité et talent.

Le travail avec les partenaires historiques du pôle s'est poursuivi (aumônerie, ligue handisport, etc.) bien que l'intervention des artistes clowns de « Vivre aux éclats » ait été stoppé après plusieurs années d'intervention dans nos murs.

De multiples séjours et événements à la journée ont été à nouveau proposés aux résidents tout au long de l'année : sorties et séjours, concerts et événements sportifs, partagés avec plaisir par les résidents et les professionnels.

Nous avons organisé cette année 4 portes ouvertes au sein du Pôle, dont 2 après-midis en coordination avec le collectif « handicap 69 ». Les visiteurs étaient invités à visiter l'établissement et à s'arrêter dans les divers stands présents : santé, service social, SAJM, sport/animation, familles et association, vie en internat. Les résidents sont particulièrement impliqués lors de la tenue de ces événements, par leur présence et leurs témoignages, ils font vivre concrètement la pair-aidance !

Enfin, il convient de saluer l'engagement des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS) de chacun des établissements durant ces 3 dernières années, l'année 2025 s'étant achevée par l'organisation d'élections en vue de constituer le CVS 2026/2028.





Pôle à Domicile



125

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



41 ANS

MOYENNE D'ÂGES
DES PERSONNES



26

PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRA-
TEUR DÉLÉGUÉ



Jean-Christophe
BARRE

ASSISTANTE
SOCIALE



Paul ROUCHOUSE
Gaëlle MUTIN

L'année a également vu la création de la Commission Locale d'Éthique, dont les premiers travaux ont porté sur une thématique sensible : le juste équilibre entre le droit d'accueillir et d'héberger la personne de son choix, et le droit à la protection dans un contexte d'apprentissage de la vie à domicile.

“



Louis VICHERAT
Directeur du Pôle à Domicile



L'année 2025 a constitué pour le Pôle à domicile (PAD) — rassemblant le SAVS Domicile et le SAVS Renforcé — une période dense et structurante.

Elle s'est ouverte sur l'évaluation externe, menée en janvier, à laquelle les personnes accompagnées ont pleinement contribué. Cette évaluation s'est conclue par une note globale "A", saluant notamment la qualité des pratiques de bientraitance et l'organisation solide du dispositif.

L'année a également vu la création de la Commission Locale d'Éthique, dont les premiers travaux ont porté sur une thématique sensible : le juste équilibre entre le droit d'accueillir et d'héberger la personne de son choix, et le droit à la protection dans un contexte d'apprentissage de la vie à domicile. Parallèlement, les équipes se sont engagées dans la rédaction des projets de services et dans l'élaboration des plans d'action 2026-2030.

Le dialogue de gestion avec la Métropole de Lyon a été particulièrement constructif, permettant l'obtention d'un nouveau numéro FINESS pour les appartements d'apprentissage, ainsi que la reconnaissance de l'évolution de nos activités. Les ajustements finaux seront intégrés au prochain CPOM 2027.

SAVS DOMICILE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

••

Aux avancées communes au PAD s'ajoutent, pour le SAVS Domicile, des défis organisationnels majeurs. Durant une grande partie de l'année, le service a dû fonctionner en mode dégradé, en raison de l'absence prolongée de plusieurs salariés, ainsi que de la cheffe de service. Malgré ces difficultés, l'équipe est parvenue à garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement.

ACTIVITÉS

••

En 2025, 103 personnes ont été accompagnées pour 99 places. Les équipes ont assuré :

- 13 admissions,
- 19 fins d'accompagnement,
- 2 réunions GEPU (juin et décembre), favorisant l'expression et la participation active des personnes accompagnées.

Les usagers ont également été associés à la Commission Locale d'Éthique ainsi qu'aux groupes de travail consacrés à la refonte du projet de service et du plan d'action 2026-2030.

RESSOURCES HUMAINES

••

L'absence simultanée d'une partie importante des professionnels (37 % de l'effectif), de la cheffe de service et, ponctuellement, des secrétaires, a conduit à une réorganisation du service :

→ Redéfinition de la répartition des références pour maintenir la continuité,

→ Recrutement d'une éducatrice spécialisée en juillet,

→ Limitation des admissions pour préserver la qualité de l'accompagnement,

→ Appui de la cheffe de service du SAVS Renforcé sur les fonctions RH du SAVS Domicile,

→ Intérim de la direction à la suite de l'absence de la Cheffe de service du SAVS Domicile,

→ Réorganisation des fonctions support, incluant externalisation partielle et renforcement administratif.

Les professionnels ont pu bénéficier de formations essentielles : premiers secours, référent de proximité, gestion des violences au travail, et parcours d'intégration pour les nouveaux collaborateurs.

SAVS RENFORCÉ : APPARTEMENTS D'APPRENTISSAGE, HABITAT GROUPÉ, ACADEMIE DE LA VIE À DOMICILE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

••

Au-delà des travaux transversaux du PAD, l'année 2025 a été marquée au SAVS Renforcé par une réflexion collective autour du "récit collectif", nourrissant la vision projetée dans le plan d'action 2026-2030. Une personne accompagnée et la cheffe de service ont également participé à une émission YouTube : "Les

Causeries de la Fédération Paralyse Cérébrale France", consacrée à la vie à domicile.

ACTIVITÉS

••

Le service a accompagné 40 personnes pour 26 places. Il a accueilli 8 stagiaires, issus de parcours et d'hébergements variés : domicile familial, foyer d'hébergement, Impro, appartement transitionnel SAVS.

Au sein des dispositifs :

→ 2 personnes des appartements d'apprentissage ont rejoint l'Habitat Groupé ;

→ 6 personnes ont quitté l'Académie (retours en Famille, renoncements, installation en logement autonome, poursuite de parcours vers Habitat Groupé) ;

→ 1 personne est passée d'un accueil en journée à un accueil en appartement ;

→ 6 nouvelles admissions ont été enregistrées.

Le service a également déployé une large action de communication : 10 réunions d'information, 80 personnes rencontrées, avec une présentation à trois voix (usagers, professionnels, direction), favorisant une meilleure connaissance des dispositifs.

Les usagers ont activement participé aux travaux de la Commission Locale d'Éthique ainsi qu'aux groupes consacrés au projet de service et au plan d'action 2026-2030.

RESSOURCES HUMAINES

••

Les équipes étaient au complet en 2025.

Le service a accueilli des stagiaires en formation d'éducatrice spécialisée, d'ergothérapie et de neuropsychologie.

Les professionnels ont bénéficié d'un large éventail de formations : premiers secours, prévention des violences, tutorat, créativité pédagogique, gestes et postures, profil de Dunn, entretiens motivationnels, ainsi que les Journées nationales de formation du Mouvement pour l'Accompagnement et l'Inclusion Sociale (MAIS).



Pôle Vernaison



82

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



52 ANS

MOYENNE D'ÂGES
DES PERSONNES



155

PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRA-
TEUR DÉLÉGUÉ



Maxence
CHAPOUTIER

ASSISTANTE
SOCIALE



Alexia ARMAND

En 2025, nous avons réaffirmé que les personnes que nous accompagnons sont au cœur de nos actions, en développant les compétences des équipes et en favorisant l'expression des résidents à travers des actions concrètes et inclusives.

“



Katty WEINER,
Directrice du Pôle de Vernaison

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

••

Adapter nos accompagnements pour répondre à l'évolution du public : Cette année, nous avons continué à adapter nos accompagnements aux besoins évolutifs des résidents, en suivant les recommandations des professionnels et des partenaires. La priorité a été donnée à la formation, avec un accent particulier sur les troubles du spectre de l'autisme (TSA), la communication alternative (CAA) et l'administration du médicament « si besoin ».

Rassembler et créer des moments de partage entre les deux établissements : Nous avons favorisé des moments d'inclusion et de convivialité entre La Grande Maison et La Charmille. La journée de la bientraitance a permis de sensibiliser à l'importance du respect des résidents, avec des ateliers pratiques (brossage de dents, repas, coiffure) et la projection d'une vidéo sur les bonnes pratiques. Deux grands événements ont renforcé les liens : la fête de l'été et les 20 ans de La Charmille.

S'inscrire et créer du lien au niveau local : pour renforcer nos liens avec le territoire nous avons accueilli les jeunes de Vernaison pour des activités partagées, participé à la journée « prendre soin » avec la Métropole de Lyon et accueilli des professionnels en recherche d'emploi pour des immersions avec France Travail. Ces initiatives ont permis de décroisonner les établissements, de mieux faire connaître notre pôle et d'encourager la participation citoyenne.

Un CVS dynamique : Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) a organisé une rencontre avec les cheffes de service pour présenter les activités proposées aux résidents et répondre aux questions des familles. Par ailleurs, une élection officielle a été organisée pour désigner les représentants du CVS, un moment marquant de participation démocratique pour les résidents. Cette initiative, en partenariat avec la Mairie, a renforcé l'implication et la participation des résidents en lien avec l'information sur le droit vote.

ACTIVITÉS

••

LA GRANDE MAISON

L'année 2025 a été marquée par des changements importants, notamment l'introduction de Serafin PH par les projets d'accompagnement Airmes, qui a modifié en profondeur nos pratiques et accompagné un processus de réflexion sur l'évolution des besoins des résidents. Ces projets d'accompagnements ont permis une meilleure personnalisation des soins et une prise en charge plus adaptée. Les mouvements de personnel, avec des évolutions internes, ont permis de dynamiser les équipes, favorisant un regard neuf et une réflexion renouvelée sur l'accompagnement des jeunes et des résidents plus âgés. Ce regard sur les résidents a permis de mettre en valeur la pair-aidance, où les compétences de chacun sont valorisées pour améliorer la vie collective. Un travail sur l'aménagement des activités et la réorientation des résidents vieillissants vers des établissements plus adaptés est en cours, avec une approche pluridisciplinaire.

LA CHARMILLE

Cette année, nous avons proposé quatre événements fédérateurs pour les résidents : un loto géant, un après-midi danse, et un barbecue géant. Nous avons réduit certaines activités moins adaptées, comme les vacances spécialisées, pour privilégier des activités plus individualisées et des mini-séjours. Une collaboration avec une autre association a également été lancée. Nous étions également aux côtés de d'un résident artiste qui a exposé et vendu ses œuvres dans une galerie lyonnaise. Enfin, dans la continuité du projet artistique, une intervenante danse a animé « Parole de corps », un atelier de danse conçu avec les professionnels. La fin de l'année a été marquée par les 20 ans de La Charmille, un moment de partage et d'attachement des résidents à leur lieu de vie.

RESSOURCES HUMAINES

••

Cette année, la gestion des ressources humaines a été marquée par la continuité des efforts pour assurer la stabilité des équipes, malgré des difficultés de recrutement persistantes. Le nombre de postes vacants a légèrement diminué, en particulier à La Charmille. Nous avons réussi à maintenir une stabilité sans avoir recours à l'intérim, une décision guidée par la volonté d'offrir un accompagnement stable et qualitatif, essentiel pour le bien-être des résidents. L'implication des cadres et des équipes a été décisive pour garantir la continuité des projets et des accompagnements. Parallèlement, un effort important a été fait pour la formation des

professionnels et des partenariats avec des établissements spécialisés. Nous avons également formé 16 secouristes en santé mentale, un investissement dans le bien-être des professionnels et des résidents, dans un contexte où la santé mentale est devenue une priorité.

ADAPTATION AUX BESOINS : POURSUITE DES DÉMARCHES ENGAGÉES

••

L'adaptation des espaces et des services de soins est restée une priorité afin de répondre aux besoins évolutifs des résidents. En décembre 2025, les travaux de rénovation des cuisines des unités de La Charmille se sont achevés, permettant un agrandissement des espaces repas et une meilleure fluidité des déplacements. La réorganisation de la lingerie a également été finalisée avec la construction de l'abri à linge de La Grande Maison.

En 2026, plusieurs objectifs du projet d'établissement seront poursuivis, notamment la création d'un espace dédié au calme et à l'apaisement. Une cabane, située au cœur du pôle, a d'ores et déjà été construite grâce au soutien d'un donateur ; une réflexion sur ses usages débutera dès janvier 2026. Par ailleurs, la définition des missions du pôle soins se poursuivra. Après la mise en place d'un partenariat avec l'équipe mobile de soins palliatifs, de nouveaux besoins ont été pris en compte, notamment en matière de suivi gynécologique, avec l'intervention d'une sage-femme. Une réflexion globale sur l'organisation et l'évolution des missions de l'équipe de soins est engagée

afin de répondre à la demande croissante en soins somatiques et en accompagnement des résidents du pôle de Vernaison.





Pôle du Colombier



276
PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



MOYENNE D'ÂGES DES PERSONNES

50 ans
EAM du Colombier

38 ans
ESAT du Colombier

35 ans
FH du Colombier

36 ans
SAJ du Colombier

44 ans
SAVS du Colombier



174
PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRA-
TEUR DÉLÉGUÉ
••
Jean-Christophe
BARRE

ASSISTANTE
SOCIALE
••
Aline SANSOE
Catherine
MORAND

Agir plutôt que de subir a fait émerger l'idée de la nécessité de communiquer autour d'une culture partagée, de mieux faire valoir la qualité de l'accompagnement, de faire ressentir la fierté et la beauté des métiers exercés, en d'autres termes d'inverser notre communication.

“



Marc BARBER
Directeur du Pôle du Colombier

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

••

→ **L'engagement pour le nouvel ESAT** : Le projet d'acquisition d'un terrain et de construction de locaux neufs et adaptés à l'évolution des activités a été le signal fort et encourageant pour amorcer un travail de modernisation complète de l'offre dans un plan d'action sur 3 ans.

→ **Le projet de relocaliser un FH à Belley** : L'acquisition d'un terrain permettant l'implantation d'un nouveau FH à Belley, proche du centre-ville, en vue de relocaliser les places situées à Artemare, a engagé le début d'une réflexion architecturale et logistique en vue d'une concrétisation à horizon 2028.

→ **La résiliation du bail à construction du lotissement d'Assin** : Le lotissement composé de 10 pavillons T2 et d'une maison est devenu propriété de l'association donnant lieu à la planification d'une rénovation avec optimisation énergétique en 2026. Une réflexion autour de sa destination est en cours.

→ **La poursuite de la modernisation de l'EAM** : Un travail de fond avec les équipes dessine une nouvelle cartographie de l'offre de service pour 2026 plus ajustée aux besoins des personnes. Les travaux de rénovation des cuisines et salles à manger climatisées ont démarré.

→ L'année 2025, c'est aussi :
• La réécriture de 5 projets d'établissements ;
• La première des « rencontres du pôle du Colombier » ;

- Une fête de la musique permettant un moment convivial pour 100 personnes ;
- Des Olympiades pour 250 personnes (familles, personnes accompagnées et salariés) ;
- Une fête de Noël réunissant 200 personnes.

ACTIVITÉS

••

EAM

26 personnes étaient accompagnées.
27 personnes sont en attente d'admission.
La durée d'attente maximale est passée à 9 ans.
Le taux d'occupation reste élevé (98%) malgré une situation RH parfois peu favorable.

ESAT

68 travailleurs représentant 58 ETP étaient accompagnés.
3 personnes sont en attente d'admission. La durée d'attente est inférieure à 6 mois.
Au total, 10 admissions ont été réalisées (renouvellement de 15 %).
Le taux d'occupation est de 81 %.
L'absentéisme s'accroît avec des arrêts de longue durée.

FH

68 personnes étaient accompagnées.
4 personnes sont en attente d'admission.
La durée d'attente reste sous le seuil d'une année, ce qui est satisfaisant.
Le taux d'occupation est à légèrement excédentaire (85%).

SAJ

66 personnes représentant 58 ETP étaient accompagnées.

2 personnes sont en attente d'admission. Le délai d'attente est souvent lié à une place en FH.
Au total, 7 admissions ont été réalisées.
Le taux d'occupation, après un retour à l'équilibre a vu un excédent de journées (105%), équivalent aux 2 places pour lesquelles une demande a été faite en 2024, restée sans réponse.

SAVS

68 personnes étaient accompagnées.
8 personnes sont en attente d'admission malgré 7 admissions réalisées.
La durée d'attente atteint une année.
Le taux d'activité est de 100%.

Le pôle du Colombier a su conduire un retour à l'équilibre sur l'ensemble des établissements en termes d'effectifs et d'activité ; le présentisme à l'ESAT doit s'améliorer.

RESSOURCES HUMAINES

••

L'année 2025 a connu une légère amélioration de la situation avec un arrêt de la crise généralisée sauf à l'EAM.

Un arrêt de l'intérim au FH durant toute l'année 2025 a envoyé un message fort.

La situation de l'EAM nécessite toujours le recours à l'intérim mais dans une plus faible proportion ; pour autant un recours massif de personnels en CDD a été nécessaire. Les dépenses restent supérieures à celles budgétées et sont compensées par une forte dotation

aux amortissements non dépensée et à une suractivité.

Les dépassements de dépenses liées à l'intérim (malgré sa baisse) et le recours aux CDD impacte toujours de manière significative les dépenses liées à la masse salariale.
Les dépenses liées au fonctionnement connaissent une augmentation constante que les taux d'évolution budgétaires n'absorbent que partiellement, ce qui continue de contraindre le groupe 2 et donc une certaine qualité d'accompagnement qui était jusqu'alors appréciable.

L'équipe du Pôle du Colombier continue, à travers son engagement, à offrir aux personnes un accompagnement de qualité et adapté. Il a poursuivi l'organisation d'événementiels, ce qui a un effet positif sur la convivialité et le sentiment d'appartenance.

Le pôle du Colombier a pu recruter 20 salariés en CDI qui sont restés au-delà de la période d'essai avec un fort travail des équipes, des cadres des élus du personnel et du CVS autour de l'attractivité des métiers.

LES RENCONTRES DU PÔLE DU COLOMBIER :

••

Fort du constat de l'image dégradée du secteur médico-social et d'une faible attractivité des métiers d'accompagnement et des services généraux, l'équipe du pôle, le CVS et les représentants de proximité se sont mobilisés ensemble pour être force de proposition.
Agir plutôt que de subir a fait émerger l'idée de la nécessité de communiquer autour d'une culture

partagée, de mieux faire valoir la qualité de l'accompagnement, de faire ressentir la fierté et la beauté des métiers exercés, en d'autres termes d'inverser notre communication.

La première de ces rencontres a donné lieu à l'organisation de portes ouvertes du site d'Arvière-en-Valromey avec mise en valeur de l'EAM et du FH en milieu rural et de l'ensemble des possibilités offertes par son environnement et son infrastructure.

L'occasion également de valoriser les experts d'usages, les activités sportives, la communication adaptée, la convivialité, la formation et le parcours professionnel possible au sein d'une organisation structurée et apprenante.

Le retour des acteurs de cette journée a été positif avec le souhait de pouvoir ritualiser ces « rencontres du pôle du Colombier » selon un format qui pourrait être différent en fonction de l'objectif visé, mais qui aurait pour socle commun la valorisation de nos actions sur le territoire.

Le pilotage partagé par les différentes instances permet également d'amorcer l'élaboration d'une ambition partagée dans une forme de parité d'estime au service de tous.





Haut-de-Versac



52

PLACES
EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



65 ANS

MOYENNE D'ÂGES
DES PERSONNES



61

PROFESSIONNEL·LES

ADMINISTRA-
TEUR DÉLÉGUÉ



Gérard GARIN

ASSISTANT
SOCIAL



Paul
ROUCHOUSE

Au Centre du Haut de Versac, l'année 2025 a été marquée par la poursuite de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, tout en préparant l'évaluation externe et en consolidant les équipes dans un contexte de fermeture de l'accueil temporaire.

“



Claire Marie DEFOUR
Directrice du centre
du Haut-de-Versac

CENTRE DU HAUT DE VERSAC

Le Centre du Haut de Versac accueille des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, principalement de sclérose en plaques. L'établissement dispose d'une autorisation de 38 places pour le FAM (35 en accueil permanent et 3 en accueil temporaire) et de 14 places pour la MAS (6 en accueil permanent, 3 en Accueil de Jour et 5 Places d'Accueil Temporaire). En 2025, l'Accueil Temporaire est resté fermé, bien que trois personnes aient pu être accueillies ponctuellement au printemps, dont une en situation d'urgence.

LES ENJEUX MAJEURS DE L'ANNÉE 2025

Trois axes principaux ont marqué l'année :
→ La consolidation des ressources humaines afin de stabiliser les équipes et réduire le recours à l'intérim ;
→ La préparation de l'évaluation externe prévue début 2026 ;
→ Les échanges avec l'Agence Régionale de Santé concernant l'avenir des places temporaires et leur éventuelle transformation en places d'accueil séquentiel ou en PMO.

L'établissement a poursuivi son travail d'organisation interne malgré certaines difficultés, notamment l'absence de mouvements importants parmi les résidents et la fermeture persistante de l'unité temporaire.

POPULATION ACCUEILLIE ET ACTIVITÉ

Au 31 décembre 2025, le FAM comptait 35 résidents permanents. Aucun nouvel entrant n'a été accueilli durant l'année, mais un décès est survenu. La population reste majoritairement féminine (21 femmes pour 14 hommes), avec un vieillissement progressif des résidentes : l'âge moyen des femmes atteint 67 ans contre 62 ans pour les hommes. Les résidents proviennent principalement de la région Bourgogne-Franche-Comté, notamment du Jura.

La liste d'attente a fortement augmenté, passant de 17 demandes en 2024 à 30 en 2025, avec 47 dossiers recensés au total. Les demandes concernent principalement l'accueil permanent, mais également l'accueil temporaire et l'accueil de jour.

Le taux d'occupation atteint 96,4 % selon les journées réellement réalisées, ce qui traduit une amélioration par rapport aux années précédentes malgré l'impossibilité d'utiliser les places temporaires.

ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS ET VIE SOCIALE

L'établissement met l'accent sur le maintien des liens familiaux et la convivialité. Les familles ont été particulièrement présentes en 2025 grâce à la mise à disposition de logements, de véhicules adaptés et de repas partagés.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) s'est réuni à plusieurs reprises dans l'année, avec le renouvellement des représentants en novembre 2025. Les résidents, les familles et les professionnels ont participé aux élections.

Les projets d'accompagnement individualisés ont continué à se structurer grâce au logiciel AIRMES, désormais totalement déployé. 17 projets ont été rédigés et 15 restitués aux résidents. Les équipes ont développé de nouveaux outils afin de faciliter le suivi des projets et d'impliquer davantage les usagers dans leurs choix.

Les vacances adaptées ont également occupé une place importante : 12 résidents avaient réservé des séjours, dont certains à l'étranger ou dans d'autres établissements Odynéo. Malgré quelques annulations liées à des raisons médicales, ces séjours participent au maintien de l'autonomie et du lien social. L'accompagnement social, assuré par un assistant social présent à temps partiel, permet d'aider les résidents et leurs familles dans leurs démarches administratives, leurs droits, les renouvellements MDPH ou les projets de réorientation. Il favorise aussi les « stages échanges » entre établissements Odynéo.

SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Le suivi médical est assuré par un médecin généraliste salarié et deux médecins de rééducation fonctionnelle. Les infirmières

assurent la coordination des soins et le lien avec les spécialistes extérieurs. Malgré certaines difficultés d'accès aux consultations spécialisées, le territoire répond globalement aux besoins des résidents.

Les soins quotidiens restent importants, compte tenu du niveau de dépendance des personnes accueillies : aide à l'hygiène, transferts, repas et suivi nutritionnel. La rééducation occupe une place centrale :
→ Près de 7 000 actes de kinésithérapie ont été réalisés ;
→ L'ergothérapeute a développé de nombreux outils d'aide à la communication et au confort des résidents ;
→ Des appareillages, fauteuils roulants, corsets et orthèses ont été renouvelés ou fabriqués ;
→ Des activités de médiation animale ont été mises en place avec chiens et ânes.
→ Les Activités Physiques Adaptées (APA) ont permis l'organisation de nombreuses sorties et ateliers collectifs : renforcement musculaire, équilibre, marche, jeux cognitifs et activités ludiques comme la boccia ou le tir sportif.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET QUALITÉ DE VIE

La psychologue a poursuivi un important travail autour du soutien des résidents, des familles et des équipes, notamment :
→ L'accompagnement des directives anticipées ;
→ Le soutien lors des décès ;
→ La mobilisation des soins palliatifs ;

→ L'accompagnement des troubles anxieux.

Des partenariats extérieurs ont été développés avec une équipe mobile de psychiatrie, une psychologue libérale et une sophrologue spécialisée dans les troubles respiratoires et de déglutition.

Les animations proposées tout au long de l'année ont favorisé la vie sociale : ateliers mémoire, activités artistiques, jardinage, loto, sorties culturelles, repas à thème ou encore réalisation d'un court-métrage avec une compagnie artistique.

ORGANISATION ET SERVICES GÉNÉRAUX

L'année a également été marquée par plusieurs évolutions organisationnelles :
→ Remplacement d'une secrétaire historique de l'établissement ;
→ Recrutement d'une nouvelle secrétaire pour préparer l'évaluation externe ;
→ Absence en fin d'année de la cadre administrative et logistique, ayant fragilisé l'organisation du service administratif.

Les services généraux (cuisine, entretien, lingerie et ménage) ont poursuivi leur mission dans un contexte de stabilisation des équipes après les difficultés de recrutement rencontrées en 2024. Les repas restent entièrement préparés sur site et adaptés aux besoins spécifiques des résidents.

Enfin, la maintenance du matériel médicalisé et des équipements techniques constitue un enjeu important afin de garantir sécurité, confort et continuité de l'accompagnement des usagers.

VILLAGE RÉPIT FAMILLES

L'année 2025 du Village Répit Familles (VRF) Les Cizes a été marquée par une forte montée en activité ainsi que par la poursuite des travaux d'extension du site. Après la pose de la première pierre en octobre 2024, les travaux du dernier bâtiment ont débuté en mai 2025 et se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année. L'inauguration prévue initialement en décembre 2025 a été reportée à 2026.

UNE ANNÉE DE TRANSITION ET DE RÉORGANISATION

••

Le fonctionnement du VRF a également été impacté par plusieurs changements institutionnels au Centre du Haut de Versac :

- Départ du chef de service en juillet 2025 ;
- Départ à la retraite du directeur en septembre ;
- Arrivée d'une directrice de transition jusqu'en janvier 2026 ;
- Reprise des dossiers du VRF par le chargé de mission Ressources Humaines avec l'appui de la coordinatrice.

Malgré ce contexte de transition, l'équipe a poursuivi sa structuration. Une nouvelle infirmière a intégré le service fin mai 2025. Par ailleurs, la psychologue et la coordinatrice ont engagé une formation universitaire spécialisée dans les soins de répit et l'accompagnement des aidants.

UNE ACTIVITÉ EN FORTE AUGMENTATION

••

L'année 2025 marque une progression importante de l'activité du Village Répit Familles. Le taux d'occupation réel a atteint 65,2 %, contre 31,1 % en 2024. Le nombre de journées d'accueil temporaire a plus que doublé, passant à 4 285 journées.

Le Village a accueilli : 207 personnes en situation de handicap, 789 bénéficiaires au total. 237 séjours ont été réservés et 50 nouvelles familles accueillies. La durée moyenne des séjours est de 9,22 jours. La période estivale reste la plus demandée.

PROFIL DES FAMILLES ACCUEILLIES

••

Les familles accueillies proviennent principalement de la région Auvergne-Rhône-Alpes, puis de l'Île-de-France et du Grand Est. Les aidants principaux sont majoritairement les parents, en particulier les mères. Toutefois, le nombre de conjoints aidants augmente progressivement. Les principales pathologies rencontrées restent les paralysies cérébrales, les maladies génétiques rares, les myopathies, certaines maladies neurologiques, dont la sclérose en plaques. Le VRF poursuit également son ouverture à des personnes présentant des troubles du spectre autistique ou

des handicaps psychiques. Cette évolution a cependant mis en évidence certaines limites du site actuel, notamment concernant la sécurité des personnes nécessitant une surveillance permanente.

DES ACTIVITÉS NOMBREUSES ET INNOVANTES

••

L'équipe du Village Répit Familles a développé plusieurs initiatives afin de renforcer l'attractivité du site, notamment pendant les périodes creuses : une semaine « Bien-être » organisée en mai, une semaine « gastronomie jurassienne » en octobre, l'accueil d'une auteure-illustratrice en résidence durant l'été et l'organisation du premier marché de Noël du Village.

Ce marché de Noël, réalisé avec les équipes du Centre du Haut de Versac, a rencontré un réel succès et permis de faire découvrir le site à de nombreux habitants du territoire.

Les activités proposées aux aidants et aux personnes accompagnées sont très variées : APA, ateliers créatifs et culturels, médiation animale, séances Snoezelen, ateliers manucure, Caf' échanges, randonnées des aidants, danse biodynamique, etc. Les APA occupent une place importante dans l'accompagnement. Elles permettent aux aidants et aux personnes handicapées de pratiquer ensemble des activités accessibles telles que la joëlette, le Cimgo, le tandem ski, le triporteur ou encore les sorties en bateau. En 2025, 646 accompagnements ont été réalisés auprès des personnes handicapées et 420 auprès des aidants.

L'équipe a également développé les temps de répit pour les aidants grâce à des prises en charge en journée complète permettant aux familles de bénéficier de véritables temps de repos.

COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DU VRF

••

Le Village Répit Familles a poursuivi une politique active de communication : participation à des salons handicap, journées des aidants, interventions auprès d'établissements spécialisés, séminaires AFM, rencontres avec des partenaires médico-sociaux.

Le VRF affirme progressivement son rôle de centre ressources du répit. Les prestations proposées aux établissements ne se limitent plus à l'hébergement, mais incluent également des activités adaptées et un soutien aux professionnels accompagnants.

Plusieurs actions solidaires ont également été menées : accueil de stagiaires du GRETA, organisation d'un séjour d'urgence pour une Famille, actions spécifiques destinées aux aidants du Haut de Versac.



Glossaire

ANESM Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité dans les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux
ADAPEI Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées mentales
ADIMC Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux
AFM Association Française contre les Myopathies
AFSEP Association Française des Sclérosés en Plaques
APF Association des Paralysés de France
ARS Agence Régionale de Santé
CA Conseil d'Administration
CAJ Centre d'Accueil de Jour
CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CEM Centre d'Education Motrice
CCNT Convention Collective Nationale du Travail
CETHAP Comité d'Expression des Travailleurs Handicapés de l'Atelier de Production
CHSCT Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
CISS-ARA Collectif Inter-Associatif Sur la Santé – Auvergne-Rhône-Alpes
CPOM Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptées
CVS Conseil de la Vie Sociale
EAM Etablissement d'Accueil Médicalisé
ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail
GPEC Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
IMP Institut Médico-Pédagogique
JDE Jardin des Enfants
FH Foyer d'Hébergement
FV Foyer de Vie
HAS Haute Autorité en Santé
IRP Instance Représentative du Personnel
MAS Maison d'Accueil Spécialisée
MDMPH Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées
PPA Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPS Projet personnalisé de Scolarisation
R4P Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône Alpes
SAJ Service d'Accueil de Jour
SAJM Service d'accueil de jour médicalisé
SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD Service d'Education Spéciale et de Soin à Domicile
VRF Village Répit Famille

Remerciements

Odynéo adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des personnes accompagnées et accueillies, aux professionnels, aux parents et familles, ainsi qu'aux bénévoles et partenaires qui participent chaque jour à la mise en œuvre et à la réussite de nos actions.

Nous remercions également les membres du Conseil d'administration pour leur engagement, les donateurs et testateurs pour leur confiance et leur générosité, ainsi que les bénévoles de l'Action associative pour leur investissement précieux tout au long de l'année.

Notre gratitude va aussi aux partenaires qui ont soutenu les projets menés en 2025, aux entreprises ayant choisi de verser leur taxe d'apprentissage à Odynéo, ainsi qu'aux nombreux intervenants contribuant, au sein des établissements et services, au bien-être et à l'épanouissement des personnes accompagnées.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos partenaires institutionnels pour leur accompagnement et la qualité des relations construites ensemble. Un merci tout particulier à nos mécènes pour leur fidèle soutien : Groupe Pelletier, Crédit Agricole Centre-Est, Geotec et Acsent des Confluences.



PÔLE PETITE ENFANCE
●●

CAMSP Nelson Mandela
106 rue Jean Fournier
69009 LYON
04 78 43 21 58
camspnelsonmandela@odyneo.fr

CAMSP Rosa Parks
5-7 rue de la Commune de Paris
69200 VENISSIEUX
04 37 25 33 97
campsrosaparks@odyneo.fr

EAJE Le Jardin des Enfants
106 rue Jean Fournier
69009 LYON
04 78 47 44 76
jardin.enfant@odyneo.fr

DIEM JUDITH SURGOT
●●

IMP Judith Surgot
3B chemin des Cytises
69340 FRANCHEVILLE
04 78 34 32 83
direction.imp@odyneo.fr

IME Eclat de rire
53 rue St Maurice
69008 LYON
04 78 76 63 83
direction.edr@odyneo.fr

PÔLE CEM - SESSAD
●●

SESSAD Marco Polo
Le Bois des Côtes
300 A route nationale 6
69760 LIMONEST
04 78 43 21 60
sessadmarcopolo.limonest@odyneo.fr

Antenne de Villefranche
66 rue Alsace Lorraine
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
04 74 02 64 20
sessadmarcopolo.villefranche@odyneo.fr

SESSAD Simone Veil
Epilepsie sévère et troubles associés
19 rue Emile Zola
69200 VÉNISSIEUX
04 78 43 10 23
sessadsimoneveil@odyneo.fr

CEM Jean-Marie Arnion
2023 route des Bois
69380 DOMMARTIN
04 78 43 58 00
direction.cem@odyneo.fr

PÔLE OUVERT
●●

SAJ Ecully
1 chemin du Fort
69130 ECULLY
04 72 17 20 95

Foyer Anne Floriet
1 rue Nérard
69009 LYON
04 78 83 07 57
foyer.annefloriet@odyneo.fr

Foyer Sphère
215, avenue Général de Gaulle
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE
04 72 04 51 36
foyer.sphere@odyneo.fr

Foyer Villepatour
1 chemin du Fort
69130 ECULLY
04 72 17 10 00

ESAT Henri Castilla
275 rue Victor Schoelcher
69009 LYON
04 78 35 11 01
esat.castilla@odyneo.fr

PÔLE À DOMICILE
●●

SAVS Renforcé
SAVS Domicile
4 place des tapis
69004 LYON
04 72 38 27 79
pole.a.domicile@odyneo.fr

LES JARDINS DE MEYZIEU
●●

FV, EAM , SAJ et SAJM
112 rue de la République
69330 MEYZIEU
04 37 44 26 26
meyzieu@odyneo.fr

PÔLE NOUVEAU RHONE
●●

EAM et SAJM de L'Etang Carret
89 route de Dardilly
69380 DOMMARTIN
04 72 20 98 80
accueil.ec@odyneo.fr

EAM les Terrasses de Lentilly
Chemin de Fond Rolland
69210 LENTILLY
04 37 58 43 20
EAM .lentilly@odyneo.fr

LES TOURRAIS DE CRAPONNE
●●

FV, EAM , MAS et SAJ
2 rue des Tourrais - Parc Indiana
69290 CRAPONNE
04 37 41 22 58
tourraisdecraponne@odyneo.fr

POLE DE VERNAISON
●●

FV et SAJ La Grande Maison
FV et EAM La Charmille
914, route de Lyon
69390 VERNAISON
04 72 30 78 31
secretariat.vernaison@odyneo.fr

CENTRE LE HAUT-DE-VERSAC
●●

EAM et MAS
Sclérose en plaques et maladies
neuro-évolutives
2 rue de l'espoir
39170 COTEAUX-DU-LIZON
03 84 41 31 00
hautdeversac@odyneo.fr

POLE DU COLOMBIER
●●

SAJ de Belley
90 Place de la Vieille Porte
01300 BELLEY
0479874425
saj-belley.bugey@odyneo.fr

SAJ du Colombier
10 ZA de la Léchère - Virieu-Le-Petit
01260 ARVIERE-EN-VALROMEY
04 79 87 53 00
saj.virieu@odyneo.fr

Foyer et EAM du Colombier
470 rue de la Pièce - Virieu-Le-Petit
01260 ARVIERE-EN-VALROMEY
04 79 87 60 06
virieu@odyneo.fr

Foyer Le Clos Lambert
17 rue de la Croix-Rousse
01510 ARTEMARE
04 79 87 96 90
closlambert.artemare@odyneo.fr

Foyer Le Montillet
Service d'hébergements externalisés
4 rue du Montillet
01300 BELLEY
04 79 81 83 92
foyermontillet@odyneo.fr

ESAT du Colombier
ZI de CORON
214 route de Parves
01300 BELLEY
04 79 87 34 33
esat.ducolombier@odyneo.fr

SAVS / SAVS Renforcé du Bugey
11 bd du mail
01300 BELLEY
04 79 87 44 17
savs.virieu@odyneo.fr





Odynéo
20 Boulevard de Balmont
69009 LYON
contact@Odynéo.fr - 04 72 52 07 03



www.odyneo.fr

**- ODYNEO -
ASSOCIATION POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE**

20 Boulevard de Balmont
69009 LYON

EXERCICE 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

A l'Assemblée générale de l'Association ODYNEO – ASSOCIATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ODYNEO – ASSOCIATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*» du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « I – Faits Significatifs de l'Exercice » et sur le paragraphe « 1°) Changement de Méthode » de la note « III - Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe des comptes annuels qui exposent le changement de méthodes comptables relatif aux incidences de la première application du règlement ANC n°2023-03.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 1 juin 2026

BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE


Mickaël VIERRAY

ODYNEO
BILAN GLOBAL

A C T I F	Exercice 2025			Exercice 2024
	B R U T	Amort.Prov.	N E T	N E T
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</u>				
Frais d'Etablissement	366 034	- 337 318	28 716	37 007
Autres Immobilisations incorporelles	1 207 636	- 747 267	460 368	643 563
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrains et aménagements	3 021 141	- 64 493	2 956 648	2 382 485
Constructions	59 970 214	- 40 908 619	19 061 595	18 729 488
Installations techniques, matériels et outillages	11 146 952	- 9 452 979	1 693 973	1 745 033
Autres immobilisations corporelles	9 670 842	- 7 494 282	2 176 560	1 934 862
Immobilisations corporelles en cours	150 482	-	150 482	57 945
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
Participations	88 165	-	88 164	87 174
Autres Titres Immobilisés	300 291	-	300 291	300 290
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	108 315	-	108 315	131 537
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	86 030 072	- 59 004 960	27 025 112	26 049 384
<u>STOCKS & EN COURS :</u>				
Matières premières et fournitures	111 448	-	111 448	150 400
Produits finis	89 029	-	89 029	185 663
<u>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</u>	-	-	-	-
<u>CREANCES</u>				
Redevables, Usagers et Comptes rattachés	6 723 869	-	6 723 869	7 814 045
Autres créances	1 058 668	-	1 058 668	765 943
Charges constatées d'avance	226 621	-	226 621	116 801
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS</u>				
Placements	-	-	-	-
<u>DISPONIBILITES</u>				
Banques	15 660 822	-	15 660 822	16 484 556
Caisses	44 780	-	44 780	27 905
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Charges à répartir	-	-	-	2 060
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	23 915 237	-	23 915 237	25 547 373
TOTAL A C T I F	109 945 309	- 59 004 960	50 940 349	51 596 758

ODYNEO**BILAN GLOBAL**

P A S S I F	Exercice 2025	Exercice 2024
Fonds Associatif sans droit de reprise	4 482 513	4 482 513
Autres Subventions Renouvelables		
<u>RESERVES</u>		
Réserve de compensation	7 811 201	6 959 542
Excédents affectés au fonds de roulement	462 722	462 722
Excédents affectés à l'investissement	1 540 387	1 540 387
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	1 040 652	929 865
Déficits affectés à la majoration des charges d'exploitation	- 4 046 833	- 3 089 268
Autres Réserves	833 673	833 673
<u>REPORT A NOUVEAU</u>		
Reports à nouveau	2 641 083	2 434 423
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	- 10 503 449	- 10 243 010
Résultat en instance d'affectation	1 600 980	171 328
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		
Résultat de l'exercice	- 1 047 594	1 380 756
<u>SUBVENTIONS / PROVISIONS</u>		
Subventions d'investissement	4 324 520	4 884 918
Provisions réglementées	5 675 537	5 863 074
TOTAL I - FONDS ASSOCIATIFS	14 815 392	16 610 922
Provisions pour Risques	347 678	368 878
Provisions pour Charges	3 966 923	3 896 413
TOTAL II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 314 601	4 265 291
Fonds dédiés	1 793 920	1 719 300
TOTAL III - FONDS DEDIES	1 793 920	1 719 300
<u>EMPRUNTS ET DETTES</u>		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	15 273 262	13 892 699
Dettes Financières	20 575	17 318
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	3 267 986	3 534 246
Dettes Fiscales & Sociales	7 112 570	7 380 558
Dettes sur immobilisations & Comptes rattachés	15 975	14 985
Autres Dettes	2 094 539	2 242 791
Produits constatés d'avance	2 231 529	1 918 648
TOTAL III - DETTES	30 016 436	29 001 244
TOTAL PASSIF	50 940 349	51 596 758

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
<i>Produits d'Exploitation</i>		
Ventes de Marchandises	-	-
Production Vendue	3 728 798	3 402 332
Prestations de Services	74 692 572	75 607 419
<i>Autres Produits d'Exploitation</i>		
Production stockée	- 96 634	77 171
Production immobilisée	-	-
Subventions d'Exploitation	1 455 328	1 011 729
Reprises sur Provisions & Amortissements	395 139	1 351 612
Transferts de charges	-	-
Utilisation en fonds dédiés	939 286	828 121
Autres Produits d'Exploitation	1 165 436	691 184
TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION	82 279 924	82 969 568
<i>Produits Financiers :</i>		
Produits :		
- De Participations	-	-
- D'autres Valeurs Mobilières & Créances de l'Actif immobilisé	-	-
Autres intérêts & Produits Assimilés	233 671	282 421
Reprise sur Provisions & Transferts de Charges	94 518	-
Produits Nets sur Cessions de Valeurs Mobilières de placement	-	-
TOTAL II - PRODUITS FINANCIERS	328 189	282 421
<i>Produits exceptionnels :</i>		
Produits :		
- Sur Opérations de Gestion	-	4 917
- Sur Opérations en Capital	-	702 055
- Reprises / Provisions et Transferts de charges	-	-
TOTAL III - PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	706 972
TOTAL DES PRODUITS	82 608 113	83 958 962
RESULTAT (déficit)	1 047 594	-
TOTAL GENERAL	83 655 707	83 958 962

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

C H A R G E S	Exercice 2025	Exercice 2024
<i>Charges d'Exploitation</i>		
Achats de Marchandises	2 291	3 161
Variation de Stock de marchandises		
Achats de Matières Premières & Autres approvisionnements	287 294	220 972
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	38 952	- 33 710
Autres Achats & Charges Externes	23 684 803	22 826 448
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	4 363 858	4 396 770
Salaires et Traitements	35 622 956	35 240 068
Charges sociales	13 309 246	12 886 806
Autres Charges de Personnel	240 571	543 961
Dotation aux Amortissements	4 104 749	3 856 446
Dotation aux Provisions	444 449	351 537
Subventions Accordées par l'Association	60 000	60 000
Report en fonds dédiés	837 518	1 666 743
Autres Charges	104 086	23 805
TOTAL I - CHARGES D'EXPLOITATION	83 100 772	82 043 007
<i>Charges Financières :</i>		
Intérêts & Charges assimilés	418 582	427 897
Provisions pour dépréciations financières	-	-
Charges nettes sur Cessions d'immobilisations financières	94 518	-
TOTAL II - CHARGES FINANCIERES	513 100	427 897
<i>Charges Exceptionnelles :</i>		
Sur Opérations de Gestion	-	10 286
Sur Opérations en Capital	-	84 114
Dotations aux provisions et amortissements	-	-
TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	94 400
Impôts sur les sociétés	41 835	12 902
TOTAL DES CHARGES	83 655 707	82 578 206
RESULTAT (excédent)	-	1 380 756
TOTAL GENERAL	83 655 707	83 958 962

ANNEXES AUX COMPTES GLOBALISES DE L'ANNEE 2025

0 – PREAMBULE

Annexe au bilan globalisé avant répartition de l'exercice, dont le total est de 50 940 349 € et au compte de résultat globalisé de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits d'exploitation est de 82 279 924 €, dégageant un déficit globalisé de 1 047 594 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'exercice précédent couvrait également une période de 12 mois allant du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les comptes ont été arrêtés le 23 avril 2026 par le Conseil d'Administration.

Description de l'objet social

L'association ODYNEO a essentiellement pour objet et mission d'accompagner et d'accueillir des personnes en situation d'handicap en lien avec des infirmités motrices cérébrales.

Description de la nature et du périmètre des activités sociales réalisées

Les activités de l'association consistent en :

- La sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics sur les conséquences de la paralysie cérébrale ;
- L'accompagnement et la prise en charge de chaque personne en situation de handicap, en lien avec leurs familles ;
- La promotion de la solidarité entre les familles ;
- L'amélioration de la condition des personnes en situation de handicap avec la collaboration des professions médicales et paramédicales ;
- La création et la gestion des établissements et services de toute forme concourant à apporter une réponse aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille ;
- Le développement des coopérations actives avec des associations poursuivant les mêmes buts.

Description des moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre par l'association sont principalement la création et la gestion :

- * d'établissements et services médico-sociaux.
- * de services administratifs et sociaux
- * de services d'aide à la personne, d'accompagnement, de formation et de soutien.

L'association a également recours à des moyens humains et des moyens matériels lui permettant d'exercer son activité.

I- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la modernisation des états financiers, l'association a appliqué le nouveau plan comptable 2025 prévu par le règlement ANC 2023-03 à ses comptes au 31 décembre 2025. A ce titre les produits et charges anciennement constitutifs d'éléments exceptionnels ont été comptabilisés en résultat d'exploitation pour un montant :

- de 571 K€ au titre des quotes-parts de subventions d'investissement reprises au résultat en produits d'exploitation.
- de 218 K€ au titre des prix de cession des immobilisations en produits d'exploitation.
- de 55 K€ au titre des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées en charges d'exploitation.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice

III- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, excepté l'adaptation du nouveau plan comptable ANC 2023-03.
- indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le plan comptable utilisé est celui du secteur sanitaire et social.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n°2023.08 du 22 novembre 2023, modifiant le règlement ANC n°2014.03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

1) CHANGEMENT DE METHODE

Comme indiqué dans le paragraphe « Faits significatifs de l'exercice », l'association a appliqué à compter de cet exercice, le nouveau plan comptable ANC 2023.03.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

2) COMPTABILITE BUDGETAIRE ET LES COMPTES GLOBALISES

La comptabilité générale tenue par ODYNEO ne retient que les éléments nécessaires à la comptabilité budgétaire.

Les états financiers devant être approuvés par l'Assemblée Générale doivent être conformes au Plan Comptable Général défini par la loi.

Il est donc nécessaire de procéder à un certain nombre de retraitements dont le lecteur trouvera le détail dans la deuxième partie de l'annexe.

3) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

En application du règlement 2004-06 du CRC du 24/11/2005 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs :

- les constructions anciennes étaient déjà immobilisées par lots (composants).
- les constructions nouvelles sont désormais immobilisées par composants (chaque composant étant amorti sur sa propre durée d'utilité).

4) EVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

CATEGORIES	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	25 à 50 ans
Installations et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

En application du règlement 2004-06 du CRC du 24/11/2005, relatif à la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les durées d'amortissement retenues pour les constructions et les extensions nouvelles des constructions, correspondent aux durées d'utilité.

Les principaux composants et durées d'utilité utilisés pour l'amortissement des nouvelles constructions mises en service au cours de ces derniers exercices, peuvent être synthétiser de la façon suivante :

COMPOSANTS	MODE	DUREE
Démolition	Linéaire	20 ans
Terrassement et VRD	Linéaire	30 ans
Espaces verts	Linéaire	20 ans
Gros œuvre et démolition	Linéaire	25-30 ans
Façades	Linéaire	20 ans
Charpente	Linéaire	20-30 ans
Menuiserie extérieure	Linéaire	12-30 ans
Couverture et étanchéité	Linéaire	15-25 ans
Serrurerie et métallerie	Linéaire	30 ans
Menuiserie intérieure	Linéaire	10-15 ans

Cloisons et faux plafonds	Linéaire	10-15 ans
Ascenseurs	Linéaire	15 ans
Revêtements sols	Linéaire	10-12-15 ans
Revêtements de murs et peintures	Linéaire	12 ans
Plomberie et sanitaire	Linéaire	15 ans
Chauffage et ventilation	Linéaire	15-18 ans
Electricité courants forts	Linéaire	15-20 ans
Electricité courants faibles	Linéaire	15-20 ans
Système de levage	Linéaire	15 ans
Sécurité incendie	Linéaire	15 ans

5) PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les participations et autres titres immobilisés sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les SCI NOLY, ARIMC IMMOBILIER, POLE DU COLOMBIER, ETANG CARRET et ODYNEO BELLEY, sont des filiales dont les comptes ne sont pas inclus dans les comptes globalisés de l'Association ODYNEO.

6) CREANCES IMMOBILISEES

Les prêts, dépôts et autres créances sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

7) STOCKS

Les stocks sont inventoriés sous la responsabilité de l'association selon :

- le dernier prix d'achat connu pour les stocks de matières premières et fournitures.
- le coût de revient de production pour les stocks de produits finis.

Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation devient inférieure au prix de revient d'achat ou au coût de revient de production.

8) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée chaque fois que le recouvrement de ces créances semble compromis.

9) DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

10) PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

- la réserve de trésorerie alimentée en fonction des décisions des organismes de tarification,
- les différences sur réalisations d'éléments d'actif.

Le détail de ces provisions est donné dans la deuxième partie de l'annexe.

IV – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Voir état joint.

2) ETAT DES AMORTISSEMENTS

Voir état joint.

3) ETAT DES PROVISIONS

Voir état joint.

4) ETAT DES ECHEANCES – DES CREANCES ET DES DETTES

Voir état joint.

5) JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Voir état joint.

6) TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES BUDGETAIRES AU BILAN GLOBALISE

Voir état joint.

7) TABLEAU DE PASSAGE PAR FINANCEURS DES RESULTATS COMPTABLES AUX RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Voir état joint.

8) ENGAGEMENTS DONNES

- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI NOLY	242 429 €
- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI ARIMC IMMOBILIER	5 126 727 €
- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI ETANG CARRET	3 206 343 €
- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI POLE DU COLOMBIER	1 944 587 €
- Affectations hypothécaires	5 888 230 €
Total	16 408 316 €

9) ENGAGEMENTS RECUS

- Contre-garantie de la Compagnie Européenne de garanties et de cautions	7 178 688 €
- Caution départements du Rhône et de l'Ain	1 070 092 €
- Caution solidaire du Conseil Général	625 125 €
Total	8 873 905 €

10) EFFECTIF

	Direction	Cadres hors direction	Médecins et psychologues	Administratif	Educatif	Médical/ Paramédical	Services généraux	Autres	Total
2024	17	62	32	74	564	279	116	13	1 157
2025	17	62	32	75	571	280	116	12	1 165

11) REMUNERATION DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

La rémunération brute globale comptabilisée en charges d'exploitation au cours de l'exercice clos au 31/12/2025 pour les 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles de l'association, au sens de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23/05/2006 est nulle.

12) DETAIL DES DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION OU INOPPOSABLES AUX FINANCEURS

Suite au changement de réglementation comptable, un compte intitulé « Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs » a été positionné dans les capitaux propres au passif du bilan depuis le 31 Décembre 2006.

Ce compte est représentatif des diverses provisions constituées qui sont qualifiées d'inopposables par les financeurs.

Ce poste s'élève au 31/12/2025 à la somme de 10 503 449 € est constitué par :

- Indemnités de départ en retraite et charges sociales afférentes :	4 360 411 €
- Provisions pour congés à payer et charges sociales afférentes :	3 344 058 €
- Amortissements comptables excédentaires :	2 414 981 €
- Provisions pour salaires à payer et charges sociales afférentes :	138 097 €
- Provisions pour litiges :	239 573 €
- Provisions diverses :	6 329 €
Total	10 503 449 €

13) SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement servant à financer des immobilisations amortissables sont inscrites en capitaux propres et leur quote-part rapportée au résultat se calcule en fonction des amortissements pratiqués sur les immobilisations financées à l'aide de ces subventions.

Subventions d'investissement nettes au 31/12/2024 4 884 918 €

Subventions reçues	11 147 €
Quote-part rapportée au résultat de l'exercice	- 571 545 €

Subventions d'investissement nettes au 31/12/2025 4 324 520 €

14) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 57 600 € TTC, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 57 600 € TTC.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

VARIATION DES VALEURS BRUTES DES ACTIFS IMMOBILISES

IMMOBILISATIONS (En Euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles:</u>				
Frais d'établissement	366 034	/	/	366 034
Autres Immob.incorporelles	1 193 551	19 730	5 645	1 207 636
Total 1	1 559 585	19 730	5 645	1 573 669
<u>Immobilisations corporelles:</u>				
Terrains et aménagements	2 446 895	574 246	/	3 021 141
Constructions / sols propres	57 117 974	2 939 388	251 588	59 805 774
Constructions / sols d'autrui	164 439	/	/	164 439
Constructions	57 282 413	2 939 388	251 588	59 970 213
Instal. complexes spécialisées	16 076	/	/	16 076
Instal. à caractère spécifique	102 015	/	/	102 015
Installations techniques	118 091	/	/	118 091
Matériel divers	10 362 154	493 139	79 525	10 775 768
Outillages	28 680	849	/	29 529
Agcts instal matériel / outillage	607 954	75 441	/	683 395
Matériels de transport	3 362 864	642 303	169 265	3 835 902
Matériels bureau / info	3 274 948	266 737	60 659	3 481 026
Mobilier	990 470	46 764	78 624	958 611
Matériels et Mobiliers	18 627 070	1 525 233	388 072	19 764 231
Autres immo corporelles	934 386	1 086	/	935 472
Terrains en cours	/	/	/	/
Constructions en cours	44 584	3 874 140	3 787 221	131 503
Installations en cours	/	/	/	/
Autres immob en cours	13 360	162 102	156 483	18 979
Immobilisations en Cours	57 944	4 036 242	3 943 704	150 482
Total 2	79 466 800	9 076 195	4 583 364	83 959 630
<u>Immobilisations financières:</u>				
Participations	181 693	990	94 518	88 165
Autres Titres Immobilisés	300 291	/	/	300 291
Prêts	/	/	/	/
Dépôts et cautionnements	131 537	9 847	33 069	108 315
Total 3	613 521	10 837	127 587	496 771
Total 1 + 2 + 3	81 639 906	9 106 762	4 716 596	86 030 072

**TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET
PROVISIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE**

IMMOBILISATIONS (En Euros)	Cumul au début de l'exercice	DOTATIONS	REPRISES	Cumul à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles:</u>				
Frais d'établissement	329 027	8 291	/	337 318
Logiciels acquis	549 988	202 925	5 645	747 267
Total 1	879 015	211 216	5 645	1 084 585
<u>Immobilisations corporelles:</u>				
Aménagements terrains	64 410	84	/	64 493
Constructions / sols propres	38 388 486	2 604 889	249 196	40 744 181
Constructions / sols d'autrui	164 439	/	/	164 439
Constructions	38 617 335	2 604 973	249 196	40 973 113
Instal complexes spécialisées	16 076	/	/	16 076
Instal à caractère spécifique	102 015	/	/	102 015
Installations techniques	118 091	/	/	118 091
Matériel divers	8 636 329	538 771	79 525	9 095 576
Outillages	17 236	2 562	/	19 798
Agcts instal matériel / outill	490 770	30 931	/	521 701
Matériels de transport	2 408 018	397 489	155 417	2 650 090
Matériels bureau / info	2 580 808	301 257	63 299	2 818 766
Mobilier	831 419	43 569	78 624	796 366
Matériels et Mobiliers	14 964 581	1 314 579	376 865	15 902 297
Autres immo corporelles	916 980	9 894	/	926 874
Total 2	54 616 987	3 929 466	626 061	57 920 375
<u>Immobilisations financières:</u>				
Participations et créances HG	94 518	/	94 518	/
Total 3	94 518	/	94 518	/
Total 1 + 2 + 3	55 590 520	4 140 662	726 224	59 004 960

TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS / APPORTS EXERCICE	REPRISES EXERCICE MONTANTS UTILISES	REPRISES EXERCICES MONTANTS NON UTILISES	MONTANT FIN EXERCICE
RESERVE DE TRESORERIE	2 437 132	/	/	/	2 437 132
PROVISIONS POUR INVESTISSEMENT	184 067	/	5 785	/	178 282
DIFFERENCE SUR REALISATIONS D'ELEMENT D'ACTIF	237 554	/	/	/	237 554
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	3 004 320	482 893	664 644	/	2 822 569
TOTAL I	5 863 073	482 893	670 429	/	5 675 537
PROVISIONS POUR LITIGES	368 878	63 800	/	85 000	347 678
PROVISIONS POUR DEPARTS EN RETRAITE	3 553 413	380 649	305 955	4 184	3 623 923
PROVISIONS TRAVAUX / GROSSES REPARATIONS	323 000	/	/	/	323 000
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	/	/	/	/	/
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	20 000	/	/	/	20 000
TOTAL II	4 265 291	444 449	305 955	89 184	4 314 601
SUR IMMOBILISATIONS : - INCORPORELLES - CORPORELLES - FINANCIERES	 / / 94 518	 / 	 / / 94 518	 / 	 / / /
SUR STOCKS ET EN-COURS	/	/	/	/	/
SUR COMPTES CLIENTS	/	/	/	/	/
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	/	/	/	/	/
TOTAL III	94 518	/	94 518	/	/
TOTAL GENERAL (I + II + III)	10 222 882	927 342	1 070 902	89 184	9 990 138

Modalités de constitution des principales provisions pour risques et charges

1. Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges s'élèvent à 348 K€ et correspondent à des contentieux avec des salariés.

Les montants des provisions correspondent à un pourcentage des demandes faites par les salariés selon la nature des demandes.

2. Provision pour départ en retraite

La dette actuarielle, calculée au 31/12/2025 concernant les engagements de retraite, majorée des charges sociales moyennes s'élève à 4 054 K€.

Après externalisation partielle des engagements de retraite, la provision comptabilisée s'établit au 31/12/2025 à 3 624 K€.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- tous les salariés présents au 31/12/2025 ont été retenus dans le calcul.
- âge probable de départ à la retraite retenu : de 62 à 64 ans selon la date de naissance.
- tables de rotation du personnel : taux lent.
- taux annuels d'inflation et progression des salaires retenu : 1.78%
- taux d'actualisation retenu : 3.90 %.
- taux moyen de charges sociales retenu : 50.00 %.

A noter cependant que cette dette actuarielle tient compte des éventuelles reprises d'ancienneté dont certains salariés cadres seraient susceptibles de bénéficier lors de leur départ en retraite.

Les reprises d'ancienneté des autres salariés ne sont pas recensées informatiquement de manière exhaustive à ce jour.

Dans le cadre de la comptabilisation de ses provisions pour engagements de retraite, l'association applique la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 05-11-2021.

L'application de cette recommandation permet à l'association d'évaluer ses engagements de retraite à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond des droits.

3. Provision pour grosses réparations

Cette provision est constituée pour faire face à des travaux futurs.

Une partie correspond à des devis demandés à des professionnels afin d'évaluer avec plus d'exactitude les montants à venir (323 K€).

ETAT DES ECHEANCES – DES CREANCES ET DES DETTES

A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2025

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Dépôts cautions + fonds de garantie	107 199	/	107 199
Prêt	/	/	/
Redevables, Usagers et comptes rattachés	6 723 869	6 723 869	/
Autres créances	1 058 668	1 058 668	/
Charges constatées d'avance	226 621	226 621	/
Charges à répartir	/	/	/
TOTAUX	8 116 357	8 009 158	107 199

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	15 293 837	1 400 603	5 700 806	8 192 428
Fournisseurs et comptes rattachés	3 283 961	3 283 961		
Dettes fiscales et sociales	7 112 570	7 112 570		
Autres dettes	2 094 539	2 094 539		
Produits constatés d'avance	2 231 529	2 231 529		
TOTAUX	30 016 436	16 123 202	5 700 806	8 192 428

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2025

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montants en Euros
Factures clients à établir	414 100
Indemnités Journalières à recevoir	202 836
Divers produits à recevoir	538 321
Remboursements de formations à recevoir	172 548
Intérêts courus à recevoir	175 256
TOTAUX	1 503 061

ETAT DES CHARGES A PAYER	Montants en Euros
Intérêts courus sur emprunts	70 806
Fournisseurs factures non parvenues	92 737
Provision pour congés à payer	1 951 371
Provision pour CET à payer	298 029
Autres charges de personnel à payer	303 364
Provision pour charges sociales sur congés à payer	998 899
Provision pour charges sociales sur CET à payer	147 113
Charges sociales sur charges de personnel à payer	157 749
Autres charges à payer	159 800
TOTAUX	4 179 868

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2025

Montants en Euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	226 621		
Charges à répartir	/		
<u>TOTAUX</u>	226 621		
Produits constatés d'avance	2 231 529		
<u>TOTAUX</u>	2 231 529		

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2025

Filiales et Participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
<i>Filiales détenues à + 50%</i>			
SCI ARIMC IMMOBILIER (31-12-2025)	852 952 €	99.90%	209 565 €
SCI NOLY (31-12-2025)	-151 756 €	99.90%	10 584 €
SCI POLE DU COLOMBIER (31-12-2025)	30 369 €	99.90%	- 47 625 €
SCI ETANG CARRET (31-12-2025)	- 2 229 560 €	99.00%	- 108 852 €
SCI ODYNEO BELLEY (31-12-2025)	1 000 €	99.00%	0 €

JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<u>Capitaux propres au 31.12.2024</u>	<u>16 610 922 €</u>
Résultat exercice 2025	- 1 047 594 €
Subventions reçues	+ 11 147 €
Quote-part de reprise de subvention d'investissement	- 571 545 €
Autres variations	- 187 538 €
<u>Capitaux propres au 31.12.2025</u>	<u>14 815 392 €</u>

TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES BUDGETAIRES

AU BILAN GLOBALISE

	<u>RESULTAT</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>
<u>Cumul des informations données par la comptabilité budgétaire au 31.12.25</u>	- 1 047 594 €	<u>17 465 181 €</u>
- Neutralisation dans les comptes globalisés du fonds associatif de l'association		- 2 649 789 €
<u>INFORMATIONS DONNES PAR LES COMPTES GLOBALISES AU 31.12.2025</u>	- 1 047 594 €	<u>14 815 392 €</u>

**TABLEAU DE PASSAGE PAR FINANCEURS DES RESULTATS COMPTABLES
AUX RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'EXERCICE 2025**

en €	Résultats comptables 2025	Excédents ou déficits 2025 à affecter
------	---------------------------	---------------------------------------

ARS AURA	Resultat	affection du
	comptable 2025	résultat
CAMSP Nelson Mandela	60 029	28 603
CAMSP ROSA PARKS	- 28 786	- 35 914
SESSAD Marco Polo	98 938	43 211
EMAS (SESSAD 08)	8 181	8 181
SESSAD Simone Veil	14 373	12 177
DIEM - Judith Surgot	- 176 909	- 185 575
CEM Jean-Marie Arnion	225 222	207 191
MAS CRAPONNE	- 37 133	- 40 039
ESAT Castilla	176 498	132 974
POLE DU COLOMBIER ESAT	84 411	49 225
ETANG CARRET - EAM FS	- 135 745	- 149 132
POLE DU COLOMBIER - EAM FS	14 134	13 223
LES JARDINS DE MEYZIEU - EAM FS	- 144 254	- 156 628
TOURRAIS DE CRAPONNE - EAM F	- 65 921	- 74 469
LENTILLY - EAM FS	- 157 052	- 162 397
LA CHARMILLE - EAM FS	- 114 736	- 117 307
Atelier ESAT Castilla	38 594	38 594
Atelier ESAT du Colombier	- 396 972	- 396 972
SOUS-TOTAUX	- 537 128	- 785 053

	Résultats comptables 2025	Excédents ou déficits 2025 à affecter
DEPT DE L'AIN	Resultat	affection du
	comptable 2025	résultat
EAM	-428 736 €	-425 107 €
HEB	608 657 €	564 985 €
SAJ	174 670 €	164 328 €
SAVS	130 128 €	124 045 €
SOUS-TOTAUX	484 719	428 251

	Résultats comptables 2025	Excédents ou déficits 2025 à affecter
DEPT DU RHONE	Resultat comptable 2025	affection du résultat
EAM ETG	-203 426 €	-223 487 €
EAM LTL	-249 833 €	-262 037 €
SAJM ETG	8 786 €	9 005 €
SOUS-TOTAUX	- 444 473	- 476 519

	Résultats comptables 2025	Excédents ou déficits 2025 à affecter
DEPT DU JURA	Resultat comptable 2025	affection du résultat
EAM HEB	-80 193 €	-119 918 €

	Résultats comptables 2025	Excédents ou déficits 2025 à affecter
ARS BFC	Resultat comptable 2025	affection du résultat
EAM - FS	-142 807 €	-166 929 €
MAS	102 234 €	66 266 €
SOUS-TOTAUX	- 40 573	- 100 662

	Résultats comptables 2025	Excédents ou déficits 2025 à affecter
METROPOLE	Resultat comptable 2025	affection du résultat
SAVS APPARTEMENT	-99 372 €	-15 346 €
SAVS DOMICILE	98 946 €	110 383 €
EAM MEYZIEU	160 843 €	104 403 €
EAM CRAPONNE	-143 857 €	-138 196 €
EAM LA CHARMILLE	-84 372 €	-75 467 €
FV MEYZIEU	108 839 €	41 511 €
FV CRAPONNE	-53 309 €	-66 905 €
FV GRANDE MAISON	-204 909 €	-90 321 €
FV LA CHARMILLE	-9 743 €	-31 362 €
SAJ MEYZIEU	15 782 €	18 197 €
SAJ CRAPONNE	-32 894 €	-31 473 €
SAJ GRANDE MAISON		
HEB Pole Ouvert	-352 059 €	-344 223 €
FV Pole Ouvert	12 704 €	16 481 €
SAJ Pole Ouvert	-108 €	-20 988 €
SOUS-TOTAUX	- 583 509	- 523 307

	Résultats comptables 2025	Excédents ou déficits 2025 à affecter
	Resultat comptable 2025	affection du résultat
SIEGE	-94 511	-116 505
SERV SOC	-18 967	-7 425
JDE	47 074	47 074
Odyneo Formatiobn	19 398	19 398
Action associative	16 966	16 966
Association	183 602	183 602
TOTAUX	-1 047 594 €	

VENTILATION DES RESULTATS ENTRE LES CENTRES SOUS GESTION CONVENTIONNEE ET SOUS GESTION LIBRE

Les résultats concernant les centres sous gestion conventionnée sont affectés soit en fonction des instructions indiquées dans les différents CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) pour les centres qui en ont constructibilisé un, soit par décision des organismes de tutelle. Cette affectation intervient deux années après la clôture de l'exercice.

En pratique, les résultats des exercices 2024 et 2025 qui figurent dans les capitaux propres de l'exercice clos le 31 décembre 2025 feront l'objet d'une affectation, respectivement en 2026 et 2027.

Cette affectation peut consister en des reprises ou des non-reprises des excédents ou des déficits dégagés, ce qui peut conduire à une modification sensible des fonds propres affichés et qui ne seront définitivement détenus par l'association que deux années plus tard.

Les résultats concernés sont les suivants, sachant que le recouplement avec le résultat globalisé est assuré en fin de tableau :

CENTRES	31/12/2025	31/12/2024
➤ Centres sous gestion conventionnée		
- 01 - Siège	- 94 510.21	- 168 674.73
- 02 - IMP Judith Surgot	- 176 908.65	- 203 921.49
- 03 - Esat Castilla	176 498.49	29 399.72
- 04 - CEM Jean-Marie Arnion	225 221.77	374 793.00
- 07 - CAMSP Nelson Mandela	60 029.19	8 906.02
- 08 - SESSAD Marco Polo	107 118.95	130 361.65
- 09 - Pôle à Domicile	- 426.23	156 308.41
- 11 - Jardin des enfants	47 074.49	- 11 968.03
- 15 - Service Social	- 18 967.30	- 19 687.59
- 17 - Etang Carret FS FAM	- 339 170.44	- 77 879.37
- 18 - Etang Carret SAJ	8 785.53	51 763.57
- 19 - Pôle Ouvert	- 339 463.03	279 945.79
- 21 - CAMSP Rosa Parks	- 28 786.42	37 791.11
- 22 - FAM Les Terrasses de Lentilly	- 406 884.96	- 127 547.80
- 26 - ESAT du Colombier	84 410.55	56 902.63
- 28 - SESSAD Simone Veil	14 372.60	95 939.66
- 30 - Foyer de Vie La Grande MAISON	- 204 908.96	- 162 709.39/
- 33 - FAM Charmille	-199 108.82	- 95 652.98
- 35 - Foyer de Vie Charmille	- 9 742.67	- 72 207.16
- 36 - Haut de Versac FS FAM	- 223 000.29	- 23 289.43
- 37 - Haut de Versac MAS	102 234.20	96 906.26
- 41 - Pôle du Colombier FS FAM	- 414 602.27	- 231 466.58
- 42 - Pôle du Colombier SAJ HEB	913 454.73	571 980.55
- 43 - Jardins de Meyzieu FS FAM	16 589.06	251 509.75
- 44 - Jardins de Meyzieu SAJ FV	124 621.10	124 642.28
- 45 - Tourrais de Craponne FS FAM	- 209 778.25	28 531.61
- 46 - Tourrais de Craponne MAS	-37 133.91	- 19 313.43
- 47 - Tourrais de Craponne SAJ FV	- 86 202.47	20 305.67
- 53 - ESAT Castilla Atelier	38 594.37	64 576.92
- 56 - ESAT Colombier Atelier	- 396 971.51	- 10 104.56
Cumul des résultats dont l'affectation dépend de la décision des organismes de tutelle	- 1 267 561.36	1 156 142.06

➤ **Centres en gestion libre**

- 50 – Association ODYNEO	183 602.54	193 272.96
- 72 - ODYNEO Formation	19 398.09	47 078.46
- 73 – Action Associative	16 966.80	- 15 737.83

**Cumul des résultats dont l'affectation
dépend de la décision de l'Assemblée
Générale**

219 967.43	224 613.59
-------------------	-------------------

RESULTAT GLOBALISE

- 1 047 593.93	+ 1 380 755.65
-----------------------	-----------------------